



La revue des marchés publics



<http://www.dgcmef.gov.bf>

N° 3870 - Jeudi 2 mai 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

* Résultats de dépouillements : P. 3 à 34

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 12

- Résultats provisoires des régions P. 13 à 34

* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 35 à 49

- Marchés de fournitures et services courants P. 35 à 43

- Marchés de travaux P. 44 à 46

- Marchés de prestations intellectuelles P. 47 à 49

* Avis d'Appels d'offres des régions : P. 50 à 52

- Marchés de fournitures et services courants P. 50

- Marchés de travaux P. 51

- Marchés de prestations intellectuelles P. 52



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTRES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

PRIMATURE

RECTIFICATIF PORTANT SUR OMISSION DU LOT 5 PARUE DANS LE QUOTIDIEN N°3868-3869

DEMANDE DE PRIX N°2024-005/PM/SG/DMP DU 03/04/2024 RELATIVE A L'ACQUISITION de FOURNITURE DE PAUSE-CAFE, PAUSE-DEJEUNER, COCKTAIL ET LOCATION DE SALLES AU PROFIT DES STRUCTURES RATTACHEES DE LA PRIMATURE (SP/CNPS, SIG, SP-IP, SP/CN-CMAPR, CIDPH) - FINANCEMENT : Budget de l'Etat, EXERCICE 2024

DATE DE DEPOUILLEMENT : 19/04/2024- DATE DE DELIBERATION : 22/04/2024 - NOMBRE DE PLIS REÇUS : 7

DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS : lundi 09/04/2024

Cinq (05) lots : fourniture de pause-café, pause déjeuner et location de salles au profit de la Primature.

Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observation	Classement
	Montant minimum	Montant maximum	Montant minimum	Montant maximum		
Lot 1 : fourniture de pause-café, pause déjeuner au profit du Secrétariat permanent du Conseil national pour la protection sociale (SP/CNPS)						
KADISS-MUTI-SERVICES	2 175 000 HTVA	6 881 000 HTVA	2 175 000 HTVA	6 881 000 HTVA	Offre conforme	1 ^{er}
HARMONIE SERVICE HARECA	1 944 595 HTVA 2 139 055 TTC	6 723 251 HTVA 7 395 576 TTC	1 944 595 HTVA 2 139 055 TTC	6 723 251 HTVA 7 395 576 TTC	Offre non conforme : écartée pour la non validité de l'autorisation d'exploiter un restaurant de tourisme conformément à l'article 38 du décret n°2023-1003 /PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEF P/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme (à titre de régularisation).	Non classé
WOURE SERVICES	2 225 000 HTVA 2 447 500 TTC	7 013 200 HTVA 7 714 5200 TTC	2 225 000 HTVA 2 447 500 TTC	7 013 200 HTVA 7 714 520 TTC	Offre non conforme : écartée pour la non validité de l'autorisation d'exploiter un restaurant de tourisme conformément à l'article 38 du décret n°2023-1003 /PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEF P/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme (à titre de régularisation)	Non classé
ENTRPRISE KHADHY	2 202 000 HTVA	6 997 600 HTVA	2 202 000 HTVA	6 997 600 HTVA	Offre non conforme : écartée pour nombre de personnel demandé non requis, chef d'équipe non proposé comme indiqué dans le DDPX.	Non classé

Attributaire: KADISS MULTI-SERVICES pour un montant minimum de deux millions cinq cent mille (2 500 000) FCFA HTVA après une augmentation des quantités minimum de l'items 1 de 150 unités et de l'items 2 de 20 unités, soit une augmentation de 14, 94% et un montant maximum de sept millions neuf cent dix mille (7 910 000) FCFA HTVA après une augmentation des quantités maximum de l'items 1 de 396 unités et de l'item 2 de 87 unités, soit une augmentation de 14,95% avec un délai d'exécution de dix (10) jours pour chaque commande.

Résultats provisoires

Lot 2 : fourniture de pause-café, pause déjeuner et cocktail au profit du Service d'information du gouvernement (SIG)						
Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observation	Classement
	Montant minimum	Montant maximum	Montant minimum	Montant maximum		
HIRAW SERVICES	2 237 500 HTVA	6 625 000 HTVA	2 237 500 HTVA	6 625 000 HTVA	Offre conforme	3eme
WOURE SERVICES	1 925 000 HTVA 2 117 500 TTC	6 850 000 HTVA 7 535 000 TTC	1 925 000 HTVA 2 117 500 TTC	6 850 000 HTVA 7 535 000 TTC	Offre non conforme : écartée pour la non validité de l'autorisation d'exploiter un restaurant de tourisme conformément à l'article 38 du décret n°2023-1003 /PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEF P/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme (à titre de régularisation).	Non classé
TINEPRO	1 860 000 HTVA 2 046 000 TTC	6 580 000 HTVA 7 238 000 TTC	1 860 000 HTVA 2 046 000 TTC	6 580 000 HTVA 7 238 000 TTC	Offre conforme	1er
LE TALIER	2 115 250 HTVA	6 369 000 HTVA	2 115 250 HTVA	7 378 500 HTVA	Offre conforme : erreur sur la quantité maximum de l'item n°2 lire 500 dans le DDPX au lieu de 200 dans le devis entraînant une variation en plus-value de 260 500 francs CFA HTVA soit 6,43%	2eme
Attributaire : TINEPRO pour un montant minimum de deux millions trois cent cinquante-deux mille neuf cents (2 352 900) FCFA TTC après une augmentation des quantités minimum aux items 1, 2 et 3 respectivement de 75, 23 et 15 unités, soit une augmentation de 15% et un montant maximum de huit millions trois vingt-trois mille sept-cents (8 323 700) FCFA TTC après une augmentation des quantités maximum aux items 1, 2 et 3 respectivement de 300, 75 et 30 unités, soit une augmentation de 15% avec un délai d'exécution de dix (10) jours pour chaque commande.						

Lot 3 : fourniture de pause-café, pause déjeuner au profit du SP-IP						
HARMONIE SERVICE HARECA	237 920 HTVA 261 712 TTC	5 731 897 HTVA 6 305 087 TTC	237 920 HTVA 261 712 TTC	5 731 897 HTVA 6 305 087 TTC	Offre non conforme : écartée pour la non validité de l'autorisation d'exercer un restaurant de tourisme conformément à l'article 38 du décret n°2023-1003 /PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEF P/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme (à titre de régularisation).	Non classé

Conclusion : lot 3 est infructueux pour non-conformité de l'offre

Lot 4 : fourniture de pause-café, pause déjeuner au profit du SP/CN-CMAPR						
HARMONIE SERVICE HARECA	489 060 HTVA 537 966 TTC	978 120 HTVA 1 075 932 TTC	489 060 HTVA 537 966 TTC	978 120 HTVA 1 075 932 TTC	Offre non conforme : écartée pour la non validité de l'autorisation d'exercer un restaurant de tourisme conformément à l'article 38 du décret n°2023-1003 /PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEF P/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme (à titre de régularisation).	Non classé

Conclusion : lot 4 est infructueux pour non-conformité de l'offre

Lot 5 est infructueux pour absence d'offres.

INSTITUT DES HAUTES ETUDES INTERNATIONALES

Demande de prix N°2024-002 /MAECRBE/SG/INHEI/DG/PRM pour les travaux de réfection du bâtiment pédagogique au profit de l'Institut des Hautes Etudes Internationales (INHEI), exercice 2024.

Publication de l'avis : Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics du Burkina N°3855 du jeudi 11 avril 2024 - Financement : Budget de l'INHEI gestion 2024, chapitre 23, article 2313

Convocation CAM : Avis de demande de prix N°2024-002/MAECRBE/SG/INHEI/DG/PRM du 21 mars 2024

Date de dépouillement : 22 avril 2024 - Nombre de plis reçus : 09

Lot unique : LES TRAVAUX DE REFECTION DU BATIMENT PEDAGOGIQUE AU PROFIT DE L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES INTERNATIONALES (INHEI) EXERCICE 2024.

N° D'ordre	Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement		Montant de l'offre corrigé		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	CAMF	41 508 559	48 980 100	/	/	1 er
02	TIENSO-CDR	/	49 000 062	/	49 000 058	2 ^{ème}
03	GETRA BF Sarl	42 056 546	/	/	/	3 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE		CAMF pour un montant de Quarante et un millions cinq cent huit mille cinq cent cinquante-neuf (41 508 559) francs CFA HTVA et un montant de Quarante-huit millions neuf cent quatre-vingt mille cent (48 980 100) francs CFA TTC.				

Résultats provisoires

MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

Demande de proposition allégée n°2024-001/MJDHRI/SG/DMP/SMTPI du 31/01/2024 pour le recrutement d'un consultant (cabinet / bureau d'études) en vue d'une étude technique pour les travaux de réhabilitation des Tribunaux de Grande Instance (TGI) de Yako, de Boromo, de Diébougou et de Ouaga II - Référence de la lettre d'invitation : n°2024-155-156-157/MJDHRI/SG/DMP/SMTPI du 28/03/2024 ;
Financement : budget de l'Etat, exercice 2024 - Date de dépouillement : 12 avril 2024 - Nombre de plis reçu : trois (03)
Score technique minimum : 75 points.

Soumissionnaires	CRITERES D'EVALUATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES (100 points)				TOTAL	Montant de la proposition financière lu en F CFA TTC	Montant de la proposition financière corrigé en F CFA TTC	Observations
	Expérience pertinente du consultant et deux projets similaires (15pts)	Conformité du plan de travail et de la méthodologie (28pts)	Qualification et compétence du personnel clé (55pts)	Qualité de la proposition technique (02pts)				
Groupement AC CONCEPT/HARMONY	15	24	55	2	96	21 181 000	21 181 000	CONFORME classé 2 ^{ème}
MEMO Sarl	15	25	55	2	97	21 500 000	21 500 000	CONFORME classé 3 ^{ème}
Groupement CADY Sarl / CAFI-B Sarl	15	25	55	2	97	17 700 000	17 700 000	CONFORME classé 1 ^{er}
Attributaire	Le Groupement CADY Sarl / CAFI-B Sarl pour un montant de dix-sept millions sept cent mille (17 700 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.							

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Avis à manifestation d'intérêt N°2024-002/MFPTPS/SG/DMP, en vue d'une demande de propositions allégée relative à l'étude de faisabilité du projet d'appui à la déconcentration administrative des services de l'Etat.
Financement : Budget Etat, Exercice 2024 - Référence de convocation de la CAM : 2024-017 du 23/04/2024
Date de publication : revue des marchés public n°3856 du vendredi 12/04/ 2024 - Date de dépouillement : 26/04/2024
Date de délibération : 26/04//2024 - Nombre de plis reçus : Trois (03)

Numéro d'Ordre	Nom des Consultants	Nature du domaine d'activités (20 points)	Nombre d'année du Cabinet (20 points)	Qualifications spécifiques en rapport avec la mission (30 points)	Personnel Clé (30 points)	Nombre de Marchés similaires (nombre)	Total /100	Rang	Observations
1	GROUPEMENT CAERD S.A.R.L/A.C.I/D SA	20	20	30	30	04	100	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
2	AMD INTERNATIONAL	20	20	10	30	1	80	Non classé	Non retenu Un(01)seul marché similaire conforme au lieu de trois au moins demandés
3	CEGESS	20	20	30	30	07	100	1 ^{exo}	Retenu pour la suite de la procédure
Conclusion		LE GOUPEMENT CAERD S.A.R.L/A.C.I/D S.A et CEGESS sont retenus pour la suite de la procédure.							

Demande de prix n°2024-009/MFPTPS/SG/DMP pour l'acquisition de matériel de communication au profit de la DCRP
Références de la date de publication : quotidien n° 3855 du jeudi 11 avril 2024
Convocation CAM pour l'ouverture : lettre n° 2024-015/MFPTPS/SG/DMP/ du 18 avril 2024
Date d'ouverture des plis : 22/04//2024 - Nombre de plis reçus à l'heure : un (01) - Nombre de plis reçus en retard : zéro (00)
Nombre de lot : un (01) - Financement : budget Etat, Exercice 2024

N°	Soumissionnaire	Montant HTVA lu	Montant corrigé HTVA	Montant TTC lu	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
1	AS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	25 414 407	-	29 989 000	-	1 ^{er}	
Attributaire : AS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX pour un montant total HTVA de vingt-cinq millions quatre cent quatorze mille quatre cent sept (25 414 407) FCFA soit un montant TTC de vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille (29 989 000) FCFA Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.							

AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ

Demande de Prix à commandes N°2024-12/ABNORM/DG/PRM/ du 15/04/2024 relative à la location de véhicules pour les missions de contrôle.
Financement : Budget ABNORM, Exercice 2024 - Date de publication : Quotidien n° 3860 du 18 avril 2024.
Date du dépouillement : 29 avril 2024 - Nombre de plis vendus lot unique : un (01) - Nombre de plis reçus lot unique : un (01).

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA HTVA		Montant corrigé en F CFA HTVA		Rang	Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
Lot unique : location de véhicules pour les missions de contrôle.							
1	SILMI TRANSPORT	2 950 000	8 968 000	2 950 000	8 968 000	1 ^{er}	Conforme
Attributaire provisoire		SILMI TRANSPORT pour un montant de deux millions neuf cent cinquante mille (2 950 000) francs CFA HTVA au minimum et huit millions neuf cent soixante-huit mille (8 968 000) francs CFA HTVA au maximum. Le délai de validité du marché est l'année budgétaire 2024 et le délai d'exécution de chaque commande est de trente (30) jours.					

Résultats provisoires

UNIVERSITE THOMAS SANKARA

Demande prix n° 2024-00003/MESRI/SG/UTS/P/PRM pour l'achat de billets d'avion au profit de l'Université Thomas SANKARA (marché à commandes) - Financement : Budget de l'Université Thomas SANKARA, gestion 2024
Référence de l'avis : quotidien n° 3855 du jeudi 11 avril 2024, date d'ouverture des plis : 17/04/2024
Référence de la lettre d'invitation de la CAM : N°2024-041/MESRI/SG/UTS/P/PRM du 12 avril 2024
Nombre de soumissionnaires ayant déposé leurs offres : lot1 : 09 - lot2 : 08

N° pli	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA HTVA et TTC		Montants corrigés en FCFA TTC		Rang	Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
LOT 1 : Achat de billets d'avion pour le transport du personnel à l'extérieur au profit de l'Université Thomas SANKARA M=0,6E+0,4P, E=76 800 000 FCFA TTC, P=68 421 985, 33; M= (0,6*76 800 000) + (0,4*68 421 985,33) = 73 448 794,13 73 448 794,13*0,85=62 431 475,01; 73 448 794,13*1,15= 84 466 113,25							
01	DONLET VOYAGES ET SERVICES SARL	HTVA:39 160 000 TTC: 46 208 800	HTVA:65 310 000 TTC : 77 065 800	46 208 800	77 065 800	Non classé	Hors enveloppe financière Offre non conforme
02	HAIDA TRAVELS SOLUTIONS	HTVA:32 100 000 TTC: 37 878 000	HTVA:52 150 000 TTC : 61 537 000	37 878 000	61 537 000	Non classé	Offre anormalement basse Offre non Conforme
03	SKILL TRAVEL	HTVA:36 008 500 TTC: 42 490 030	HTVA:59 555 500 TTC : 70 275 490	42 612 160	70 450 720	5 ^{ème}	Différence entre prix unitaires en chiffres et en lettres à l'item 1 : six cent cinq mille et 600 500. Variation de 0,24% Offre Conforme
04	REHOBOTH VOYAGES	HTVA:36 000 000 TTC: 42 480 000	HTVA:59 523 000 TTC : 70 237 140	42 480 000	70 237 140	4 ^{ème}	Offre conforme
05	EVASION VOYAGES	HTVA:40 724 000 TTC: -	HTVA:65 031 000 TTC : -	-	-	Non classé	Attestation de validation de licence de catégorie A en 2023 non fournie Offre non Conforme
06	KAISER VOYAGE	HTVA:34 033 700 TTC: 40 159 766	HTVA:55 696 400 TTC : 65 721 752	40 159 766	65 721 752	1 ^{er}	Offre conforme Augmentation des quantités à hauteur de 13,89 % au niveau des items 1 et 5. Quantités supplémentaires Item 1 : mini=3 et maxi=5 Item 5: mini=2 et maxi=4
07	MAUBAH VOYAGES	HTVA:35 855 000 TTC: 42 308 900	HTVA:61 120 500 TTC : 72 122 190	42 308 900	72 122 190	2 ^{ème}	Offre conforme
08	GLOBAL TRADE COMPANY	HTVA:35 100 000 TTC: 42 308 900	HTVA:59 000 000 TTC : 72 122 190	-	-	Non classé	Modèle de lettre de soumission non respecté Offre non conforme
09	SATGURU TRAVELS	HTVA:35 937 100 TTC: 42 405 778	HTVA:59 714 500 TTC : 70 463 110	42 405 778	70 463 110	3 ^{ème}	Offre conforme
LOT 2 : Achat de billets d'avion pour le transport du personnel extérieur au profit de l'Université Thomas SANKARA M=0,6E+0,4P; E=9 500 000 F TTC; P=9 181 304,67; M= (0,6*9 500 000) + (0,4*9 181 304,67) = 9 372 521,87 9 372 521,87*0,85= 7 966 643,59 ; 9 372 521,87*1,15= 10 778 400,15							
N° pli	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA HTVA et TTC		Montants corrigés en FCFA TTC		Rang	Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
01	DONLET VOYAGES ET SERVICES SARL	HTVA: 3 600 000 TTC: 4 248 000	HTVA: 8 100 000 TTC : 9 558 000	4 248 000	9 558 000	Non classé	Hors enveloppe financière Offre non conforme
02	HAIDA TRAVELS SOLUTIONS	HTVA: 3 550 000 TTC: -	HTVA: 7 700 000 TTC : -	-	-	Non classé	Spécifications techniques des items 3 et 4 non conformes, Item 3 : Zone Afrique Europe proposée au lieu de Zone Europe demandée ; Item 4 : Zone Amérique du Nord proposée au lieu de Zone Amérique demandée. Offre non conforme
03	SKILL TRAVEL	HTVA: 3 687 500 TTC: 4 351 250	HTVA: 7 885 000 TTC : 9 304 300	4 351 250	9 304 300	3 ^{ème}	Offre conforme
04	REHOBOTH VOYAGES	HTVA: 3 660 000 TTC: 4 318 800	HTVA: 7 825 000 TTC : 9 233 500	4 318 800	9 233 500	2 ^{ème}	Offre conforme
05	KAISER VOYAGE	HTVA: 3 350 000 TTC: 3 953 000	HTVA: 7 296 500 TTC : 8 609 870	3 953 000	8 609 870	Non classé	Contradiction des destinations au niveau du bordereau des prix unitaires et du bordereau des prix et des quantités. Absence de proposition de prix unitaires dans les items 3 et 4 respectivement les zones Europe et Amérique.

Résultats provisoires

							Offre non conforme
06	MAUBAH VOYAGES	HTVA: 3 590 000 TTC: 4 236 200	HTVA: 8 180 000 TTC: 9 652 400	4 236 200	9 652 400	Non classé	Hors enveloppe financière Offre non conforme
07	GLOBAL TRADE COMPANY	HTVA: 3 595 000 TTC: -	HTVA: 8 190 000 TTC: -	-	-	Non classé	Modèle de lettre de soumission non respecté. Offre non conforme
08	SATGURU TRAVELS	HTVA: 3 511 800 TTC: 4 143 924	HTVA: 7 632 300 TTC: 9 006 114	4 143 924	9 006 114	1 ^{er}	Offre conforme

Attributaires provisoires :

Lot 1 : KAISER VOYAGE

Au lieu de : Trente-quatre millions trente-trois mille sept cents (34 033 700) FCFA HTVA comme montant minimum et cinquante-cinq millions six cent quatre-vingt-seize mille quatre cents (55 696 400) FCFA HTVA comme montant maximum avec un délai d'exécution de trois (03) jours par commande de l'année budgétaire 2024 ;

Lire : pour un montant minimum de trente-huit millions deux cent treize mille neuf cents (38 213 900) FCFA HTVA et un montant maximum de soixante-trois millions quatre cent trente-quatre mille (63 434 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trois (03) jours par commande de l'année budgétaire 2024 soit une augmentation des quantités à hauteur de 13,89%.

Lot 2 : SATGURU TRAVELS pour un montant minimum de trois millions cinq cent onze mille huit cents (3 511 800) FCFA HTVA et un montant maximum de sept millions six cent trente-deux mille trois cents (7 632 300) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trois (03) jours par commande de l'année budgétaire 2024

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

DEMANDE DE PRIX n°2024-012f/MARAH/SG/DMP du 28 mars 2024 pour l'acquisition de consommables pédagogiques, de manuels, de carnets, d'étiquette et de scellés au profit de la DGPV. **Financement :** Budget de l'Etat, Exercice 2024.

Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics le N°3850 du jeudi 04 avril 2024

Date de dépouillement : 15 avril 2024. **Nombre de lots :** deux (02). **Nombre de soumissionnaires :** neuf (09)

Références de la lettre d'invitation de la Commission d'Attribution des Marchés : Lettre n° 2024-027/MARAH/SG/DMP du 08 avril 2024

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN F CFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Rang	Observations
		H TVA	TTC	H TVA	TTC		
Lot 1 : Acquisition de consommables pédagogiques au profit de la DGPV							
							Borne inférieure : 22 142 918
							Borne supérieure : 29 958 066
1	EZO international	-	22 175 740	18 793 000	22 175 740	1 ^{er}	Offre conforme
2	HEMA Service	19 959 500	-	19 959 500	23 552 210	2 ^e	Offre conforme
3	STC SARL	-	21 841 800	18 510 000	21 841 800	Non classé	Offre anormalement basse
4	SLCGB	21 131 500	24 935 170	21 131 500	24 935 170	3 ^e	Offre conforme
ATTRIBUTAIRE : EZO international pour un montant de vingt un millions cinq cent cinquante-six mille (21 556 000) F CFA H TVA soit vingt-cinq millions quatre cent trente-six mille quatre-vingts (25 436 080) F CFA TTC après une augmentation des quantités des items 1 (380 au lieu de 351) ; 2 (380 au lieu de 351) ; 3 (380 au lieu de 351) ; 4 (504 au lieu de 424) ; 5 (504 au lieu de 424) et 7 (151 au lieu de 72) entraînant une variation de 14,70% avec un délai d'exécution de trente (30) jours							
Lot 2 : Acquisition de carnet et de manuel du conseil de gestion aux exploitations agricoles au profit de la DGPV							Borne inférieure : 5 505 389
							Borne supérieure : 7 448 467
01	HEMA SERVICES	4 950 000	-	4 950 000	5 841 000	5 ^e	Offre conforme
02	FLASHPRESS	-	5 610 900	4 426 905	5 223 748	1 ^{er}	Offre conforme : Rabais de 6,9% après être classé premier exæquo
03	DIGI PRINT	4 755 000	-	4 469 700	5 274 246	2 ^e	Offre conforme : Rabais de 6 % après être classé premier exæquo
04	GFE	4 807 500	-	4 807 500	5 672 850	3 ^e	Offre conforme
05	STC SARL	-	5 398 500	4 575 000	5 398 500	Non classé	Offre anormalement basse
06	LA BOITE NUMERIQUE	5 088 000	-	5 088 000	6 003 840	6 ^e	Offre conforme
07	DEFI GRAPHIC (DG)	-	5 708 250	4 837 500	5 708 250	4 ^e	Offre conforme
ATTRIBUTAIRE : FLASHPRESS pour un montant de cinq millions soixante-seize mille cent quatre-vingt-quatre (5 076 184) F CFA H TVA soit cinq millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (5 989 898) F CFA TTC après une augmentation des quantités des items 1 (1720 au lieu de 1500) et 2 (1720 au lieu de 1500) entraînant une variation de 14,66% avec un délai d'exécution de trente (30) jours							

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Appel d'Offres Restreint n°2023-045F/MEEA/SG/DMP du 14/11/2023 pour l'acquisition de véhicules à quatre (04) roues au profit du PASEPA-2R suivant l'article 73 du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21/03/2023.
Financement : Facilité d'Appui à la Transition (FAT) (100%) suivant Accord de Prêt N° 5900150003702, N° du Projet : P-BF-E00-018
Publication de l'Avis : lettre d'invitation n°2023-045F du mardi 14 novembre 2023 ; Date de dépouillement : 19 février 2024 ;
Nombre de soumissionnaires : trois (03) ; Nombre de lots : deux (02)

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
	HTHD	TTC	HTHD	TTC		
Lot 1 : acquisition de trois (03) camionnettes Pick up de catégorie 1 au profit du PASEPA-2R						
NS AUTO	38 983 051	46 000 000	-	-	Non conforme : Personnel minimum requis : Absence de proposition du personnel minimum requis.	-
GRAND JAPON SARL	99 810 000	140 100 000	99 810 000	140 100 000	Conforme	2 ^{ème}
CFAO MOTORS	-	138 000 000	98 250 000	138 000 000	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	CFAO MOTORS pour un montant total HT-HD de quatre-vingt-dix-huit millions deux cent cinquante mille (98 250 000) Francs CFA soit un montant total TTC de cent trente-huit-millions (138 000 000) Francs CFA pour un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours					
Lot 2 : acquisition d'une (01) voiture particulière station wagon de catégorie 2 au profit du PASEPA 2R						
NS AUTO	50 000 000	59 000 000	-	-	Non conforme : Spécifications techniques : Boite de vitesse non précisée. Personnel minimum requis : Absence de proposition du personnel minimum requis.	-
GRAND JAPON SARL	39 950 000	59 750 000	39 950 000	59 750 000	Conforme	2 ^{ème}
CFAO MOTORS	-	58 500 000	39 200 000	58 500 000	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	CFAO MOTORS pour un montant total HT-HD de trente-neuf millions deux cent mille (39 200 000) Francs CFA, soit un montant total TTC de cinquante-huit-millions cinq cent mille (58 500 000) Francs CFA pour un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.					

Appel d'offres ouvert N°2024-001T/MEEA/SG/DMP du 02/01/2024 pour la réalisation de 79 blocs de latrines institutionnelles/publiques et 260 blocs de latrine-douches pour PDI dans les régions du Centre, du Plateau Central et du Nord au profit de la Direction Générale de l'Assainissement, des Eaux Usées et Excreta ; Financement : Etat, exercice 2024 ; Publication de l'avis Quotidien des Marchés Publics N°3799 du 24/01/2024 ; Date d'ouverture des plis : 19 février 2024 ; Nombre de plis : 07 ; Nombre de lots : 04.							
N° Pli	Soumissionnaires	Lot	Montant lu (F CFA)		Montant corrigé (F CFA)		Observations
			HT-HD	TTC	HT-HD	TTC	
1	Groupe YALPAOGO Sarl	2	68 629 932	80 983 320	68 629 932	80 983 320	Qualifié pour 1 lot
		3	71 313 038	84 149 385	71 313 038	84 149 385	
2	NOOMWENDE CONSTRUCTION BTP Sarl	3	-	72 288 511	61 183 450	72 196 471	NON QUALIFIE - chiffre d'affaires et ligne de crédit non fournis - aucune référence similaire conforme fournie ; - Vibreur et citerne à eau non fournis
3	Groupement Groupe YALPAOGO Sarl/EAD	1	-	62 993 120	55 490 760	65 479 097	NON QUALIFIE - Diplôme du Chef de mission fourni non conforme (BAC +3 au lieu de BAC+5 en eau et assainissement) - expérience générale du Conducteur des travaux insuffisante
4	COTRA/GS	1	-	70 029 413	59 350 160	70 033 189	Qualifié pour 1 lot
		4	-	92 119 532	78 067 400	92 119 532	
5	YAMGANDE-SERVICE Sarl	2	71 000 000	83 780 000	74 872 828	88 349 937	NON QUALIFIE Chiffre d'affaires et ligne de crédit non fournis
6	Général Equipement et Construction (GEC)	1	66 680 408	78 682 881	66 680 408	78 682 881	QUALIFIE pour le lot1
		4	64 627 200	77 440 096	76 612 200	90 402 396	NON QUALIFIE pour le lot 4 (Correction supérieure à 15% pour l'offre financière)
7	GPS BURKINA SARL	1	-	69 521 871	58 916 840	69 521 871	NON QUALIFIE - agrément technique fourni non conforme - aucune référence similaire conforme fournie - expérience générale insuffisante pour l'ensemble du personnel à l'exception du RHSE ; - un seul projet similaire pour tout le personnel à l'exception du responsable HSE 02/3 Motos fournies (lot 1, 2, 3)
		2	-	75 718 589	64 197 780	75 753 380	
		3	-	79 268 110	67 196 020	79 291 304	
		4	-	92 599 320	91 827 600	108 356 568	
Attributaire	Lot 1 : Travaux de construction de vingt-quatre (24) blocs de latrines institutionnelles dans la région du centre à Général Equipement et Construction (GEC) pour un montant de soixante-quatre millions six cent vingt-sept mille deux cents (64 627 200) francs CFA HTVA, soit soixante-dix-huit millions six cent quatre-vingt-deux mille huit cent quatre-vingt-un (78 682 881) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de cinq (05) mois ; Lot 2 : Travaux de construction de vingt-sept (27) blocs de latrines institutionnelles et publiques dans la région du Plateau Central infructueux pour absence offres techniquement conformes ; Lot 3 : Travaux de construction de vingt-huit (28) blocs de latrines institutionnelles et publiques dans la région du Nord à Groupe YALPAOGO Sarl pour un montant de soixante-treize millions trois cent treize mille trente-huit (73 313 038) francs CFA HTVA, soit Quatre-vingt-quatre millions cent quarante-neuf mille trois cent quatre-vingt-cinq (84 149 385) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de cinq (05) mois ; Lot 4 : Travaux de construction de 260 blocs de Latrine-Douches au profit des Personnes Déplacées Internes (PDI) dans la région du Plateau-Central à COTRA/GS pour un montant de soixante-dix-huit millions soixante-sept mille quatre cents (78 067 400) francs CFA HTVA, soit quatre-vingt-douze millions cent dix-neuf mille cinq cent trente-deux (92 119 532) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de cinq (05) mois.						

Résultats provisoires

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

Demande de proposition n°2023-1303/MID/SG /DMP/SMT-PI pour les services de Consultants pour les études des travaux d'aménagement d'environ 1000 km de pistes rurales dans les treize (13) régions du Burkina Faso – phase 4 ;
Nombre de plis ouverts : Trente-deux (32) ; Date d'ouverture : 03/04/2024 ;
Date de délibération : 16/04/2024 ; Financement : Budget du Fonds Spécial Routier du Burkina (FSR-B) - Gestion 2023 ;
Formulaire IIB. Résumé de l'évaluation ; Scores techniques/Classement.

Consultants	Note finale	Montant TTC en FCFA	Classement	Observations
Lot 1 : Boucle du Mouhoun				
SIAR INTERNATIONAL/CET BTP & SERVICES /DAN KOBO	96,00	84 904 565	1 ^{er} et attributaire au lot 8 après combinaison	Néant
TECHNI-CONSULT	91,69	102 951 485	2 ^e déjà attributaire au lot3	Néant
CEITP/GEO-CONSULT	89,04	95 191 805	3 ^{eme} et attributaire après combinaison	Néant
GERTEC/SETA/I-SEPT	87,33	95 753 485	4 ^{eme}	Néant
SEFCO INTERNATIONAL-CI/CACI-C	87,02	102 163 245	5 ^{eme}	Néant
TERRABO INGENIEUR CONSEIL /EKAMAF-BTP	72,75	142 072 000	6 ^{eme}	-erreur de quantité : lire 5 au lieu de 0,5 au niveau de l'ingénieur routier -erreur de quantité : lire 4 au lieu de 0,5 au niveau de l'ingénieur hydrologue -erreur de quantité : lire 4 au lieu de 0,5 au niveau de l'ingénieur topographe -erreur de quantité : lire 3 au lieu de 0,5 au niveau de l'environnementaliste -erreur de quantité : lire 3 au lieu de 0,5 au niveau de l'économiste de transport -Lire 53 000 000 au lieu 20 000 000 au sous total I -Lire 142 072 000 au lieu de 103 132 000 au montant total TTC entraînant une variation en plus-value de 38940000 FCFA TTC soit 38%.
Attributaire provisoire	Nom du Consultant : CEITP/GEO-CONSULT ayant obtenu le score Technique /Financier combiné le plus élevé après combinaison; pour un montant de Quatre-vingt millions six cent soixante-onze mille vingt un (80 671 021) francs CFA HTVA , soit Quatre-vingt-quinze millions cent quatre-vingt-onze mille huit cent cinq (95 191 805) francs CFA TTC , avec un délai d'exécution de six (06) mois .			
Lot 2 : Cascades				
TERRASOL/INGEC	96,53	95 863 744	1 ^{er} donc attributaire	Néant
CAFI-B/ATES INTERNATIONAL	95,22	103 000 000	2 ^{eme}	Néant
TED	92,18	102 070 020	3 ^{eme}	-Erreur de calcul au poste fonction de la mission : lire 9 069 996 au lieu de 9 069 998 -Erreur de calcul au montant total TTC : lire 102 057 040 au lieu de 102 057 042 entraînant une variation en moins-value de 2 frs soit - 0,0002%.
OZED INGENIEURS /TEG	88,88	102 636 425	4 ^{eme}	Néant
BECOTEX/INTEGRALE IC/CIC	86,80	90 746 827	5 ^{eme}	Néant
Attributaire provisoire	Nom du Consultant : TERRASOL/INGEC ayant obtenu le score Technique /Financier combiné le plus élevé ; pour un montant de Quatre-vingt-un millions deux cent quarante mille quatre cent soixante un (81 240 461) francs CFA HTVA , soit Quatre-vingt-quinze millions huit cent soixante-trois mille sept cent quarante-quatre (95 863 744) francs CFA TTC , avec un délai d'exécution de six (06) mois .			
Lot 3 : Centre et Centre-Sud				
TECHNI-CONSULT	93,57	138 631 698	1 ^{er} donc attributaire	Néant
GTAH/FASO INGENIERIE	92,00	127 314 318	2 ^{eme}	Néant
ACE/ACE-CI	89,86	142 554 018	3 ^{eme}	Néant
CAEM SARL	87,73	161 829 318	4 ^{eme}	Néant
CIE SARL/CIE IC	86,65	149 312 916	5 ^{eme}	Néant
BECOTEX/INTEGRALE IC/CIC	85,14	138 833 001	6 ^{eme}	Néant
Attributaire provisoire	Nom du Consultant : TECHNI-CONSULT ayant obtenu le score Technique /Financier combiné le plus élevé ; pour un montant de Cent dix-sept millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix (117 484 490) francs CFA HTVA , soit Cent trente-huit millions six cent trente un mille six cent quatre-vingt-dix-huit (138 631 698) francs CFA TTC , avec un délai d'exécution de six (06) mois .			
Lot 4 : Centre-Est				
TAEP-EUROPE/BECA-CONSULT	92,72	108 964 175	1 ^{er} donc attributaire	Néant
OZED INGENIEURS/CAEM/BEST FASO	89,69	105 634 805	2 ^{eme}	Néant
CINCAT INTENATIONAL	89,34	112 607 454	3 ^{eme}	Néant
ELITE BTP/GAI	82,80	97 658 552	4 ^{eme}	Néant
TERRABO INGENIEUR CONSEIL /EKAMAF-BTP	74,55	142 072 000	5 ^{eme}	-erreur de quantité : lire 5 au lieu de 0,5 au niveau de l'ingénieur routier -erreur de quantité : lire 4 au lieu de 0,5 au niveau de l'ingénieur hydrologue -erreur de quantité : lire 4 au lieu de 0,5 au niveau de l'ingénieur topographe -erreur de quantité : lire 3 au lieu de 0,5 au niveau de

Résultats provisoires

				l'environnementaliste -erreur de quantité : lire 3 au lieu de 0,5 au niveau de l'économiste de transport -Lire 53 000 000 au lieu 20 000 000 au sous total -Lire 142 072 000 au lieu de 103 132 000 au montant total TTC entrainant une variation en plus-value de 38940000 FCFA TTC soit 38%
Attributaire provisoire	Nom du Consultant : TAEP-EUROPE/BECA-CONSULT ayant obtenu le score Technique /Financier combiné le plus élevé ; pour un montant de Quatre-vingt-douze millions trois cent quarante-deux mille cinq cent vingt un (92 342 521) francs CFA HTVA , soit Cent huit millions neuf cent soixante-quatre mille cent soixante-quinze (108 964 175) francs CFA TTC , avec un délai d'exécution de six (06) mois .			
Lot 5 : Centre-Nord				
AGECET-BTP	94,40	86 968 975	1 ^{er} et attributaire après combinaison	Néant
GEFA/GER BTP	91,53	111 970 225	2 ^{ème}	Néant
GTAH/FASO INGENIERIE	87,93	109 205 485	3 ^{ème}	Erreur de calcul au montant total TTC: lire 109205485 au lieu de 109205484 entrainant une variation en plus-value de 1frs soit 0.0007%.
OZED INGENIEURS/CAEM/BEST FASO	87,67	105 634 805	4 ^{ème}	Néant
Attributaire provisoire	Nom du Consultant : AGECET-BTP ayant obtenu le score Technique /Financier combiné le plus élevé après combinaison ; pour un montant de Soixante-treize millions sept cent deux mille cinq cent vingt un (73 702 521) francs CFA HTVA , soit Quatre-vingt-six millions neuf cent soixante-huit mille neuf cent soixante-quinze (86 968 975) francs CFA TTC , avec un délai d'exécution de six (06) mois .			
Lot 6 : Centre-Ouest				
CIN'S/DT CONSTRUCT	96,80	76 134 805	1 ^{er} et attributaire après combinaison	Néant
TERRASOL/INGEC	94,52	89 994 424	2 ^e déjà attributaire au lot2	Néant
CAFI-B/ATES INTERNATIONAL	92,38	103 000 000	3 ^{ème}	Néant
AC3E/ACET BTP-IC	86,09	97 020 805	4 ^{ème}	-Erreur de prix unitaire lire 21 747 021 Hors TVA au lieu de 25 661 485 TTC dans la facture LNBTP a la rubrique équipe géotechnique et laboratoire -Erreur de calcul au montant total TTC: lire 97 020 805 au lieu de 101 639 872 entrainant une moins-value de 4 619 067 soit -4.54%.
CINCAT INTERNATIONAL	85,52	112 607 454	5 ^{ème}	Néant
Attributaire provisoire	Nom du Consultant : CIN'S/DT CONSTRUCT ayant obtenu le score Technique /Financier combiné le plus élevé après combinaison ; pour un montant de Soixante-quatre millions cinq cent vingt un mille vingt un (64 521 021) francs CFA HTVA , soit Soixante-seize millions cent trente-quatre mille huit cent cinq (76 134 805) francs CFA TTC , avec un délai d'exécution de six (06) mois .			
Lot 7 : Est				
CIN'S/DT CONSTRUCT	96,28	88 878 805	1 ^{er} et attributaire après combinaison au lot6	Néant
CETRI	96,00	86 577 805	2 ^e déjà attributaire au lot11	Néant
SEFCO INTERNATIONAL-CI/CACI-C	87,35	102 163 245	3 ^{ème} et attributaire après combinaison	Néant
CIE SARL/CIE IC	85,05	112 075 464	4 ^{ème}	Néant
Attributaire provisoire	Nom du Consultant : SEFCO INTERNATIONAL-CI/CACI-C ayant obtenu le score Technique /Financier combiné le plus élevé après combinaison ; pour un montant de Quatre-vingt-six millions cinq cent soixante-dix mille deux cent quarante-cinq (86 579 021) francs CFA HTVA , soit Cent deux millions cent soixante-trois mille deux cent quarante-cinq (102 163 245) francs CFA TTC , avec un délai d'exécution de six (06) mois .			
Lot 8 : Hauts Bassins				
SIAR INTERNATIONAL/ CET BTP & SERVICES / DAN KOBO SEREIN /MEMO	96,00	85 020 205	1 ^{er} et attributaire après combinaison	Néant
ACIT GEOTECHNIQUE	91,38	87 743 645	3 ^{ème}	Erreur de calcul au sous total I+II : lire 74359021 au lieu de 74383021 -Erreur de calcul au montant total TTC: lire 87743645 au lieu de 87771965 entrainant une variation en moins-value de 28 320 soit -0,032%.
SERAT/DIC-BTP/HYDRO-CO ELITE BTP/GAI	87,86	97 372 445	4 ^{ème}	Néant
	80,21	97 658 552	5 ^{ème}	Néant
Attributaire provisoire	Nom du Consultant : SIAR / CET BTP & SERVICES / DAN KOBO ayant obtenu le score Technique /Financier combiné le plus élevé après combinaison ; pour un montant de Soixante-douze millions cinquante un mille vingt un (72 051 021) francs CFA HTVA , soit Quatre-vingt-cinq millions vingt mille deux cent cinq (85 020 205) francs CFA TTC , avec un délai d'exécution de six (06) mois .			
Lot 9 : Nord				
GE IC/AFRIC CONSULT	97,60	85 015 780	1 ^{er} et attributaire après combinaison	Néant
SEREIN /MEMO	91,76	107 893 089	2 ^{ème}	Néant
OZED INGENIEURS /TEG	87,79	102 507 805	3 ^{ème}	Néant
INGETECH/PERS BTP	87,13	106 735 981	4 ^{ème}	Néant
Attributaire provisoire	Nom du Consultant : GE IC/AFRIC CONSULT ayant obtenu le score Technique /Financier combiné le plus élevé après combinaison ; pour un montant de Soixante-douze millions quarante-sept mille deux cent			

Résultats provisoires

soixante-onze (72 047 271) francs CFA HTVA, soit Quatre-vingt-cinq millions quinze mille sept cent quatre-vingt (85 015 780) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois.				
Lot 10 : Plateau Central				
AGECET-BTP	94,40	82 792 660	1^{er} et attributaire après combinaison au lot 5	Néant
ACIT GEOTECHNIQUE	90,92	87 527 705	2^{ème} et attributaire après combinaison	Néant
TAEP-EUROPE/BECA-CONSULT	90,07	108 451 465	3^{ème}	Néant
ACE/ACE-CI	87,59	106 214 185	4^{ème}	Néant
INGETECH/PERS BTP	86,73	106 607 361	5^{ème}	Néant
CAEM SARL	86,53	113 949 085	6^{ème}	Néant
Attributaire provisoire	Nom du Consultant : ACIT GEOTECHNIQUE ayant obtenu le score Technique /Financier combiné le plus élevé après combinaison ; pour un montant de Soixante-quatorze millions cent soixante-seize mille vingt un (74 176 021) francs CFA HTVA, soit Quatre-vingt-sept millions cinq cent vingt-sept mille sept cent cinq (87 527 705) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois.			
Lot 11 : Sahel				
CETRI	96,00	88 996 067	1^{er} donc attributaire	Néant
BETAIC/A2C/BINED	94,69	104 127 797	2^{ème}	-Erreur de quantité lire 3 au lieu de 2 au niveau de l'expert en environnement -erreur de calcul au sous total II.1 : lire 10 500 000 au lieu de 9 900 000 -erreur de calcul au montant total TTC : lire 104 127 797 au lieu de 101 151 985 entrainant une variation en plus-value de 2 975 812 soit -3%
CEITP/GEO-CONSULT	89,90	95 191 805	3^{ème}	Néant
GERTEC/SETA/I-SEPT	88,19	95 753 485	4^{ème}	Néant
AC3E/ACET BTP-IC	87,83	102 094 805	5^{ème}	-Erreur de prix unitaire au poste géotechnique et de laboratoire : lire 21 747 021 Hors TVA au lieu de 25 661 485 TTC dans la facture LNBTP -erreur de calcul au montant total TTC : lire 102 094 805 au lieu de 106 713 872 entrainant une variation en moins-value de 4 619 067 soit -4%
Attributaire provisoire	Nom du Consultant : CETRI ayant obtenu le score Technique /Financier combiné le plus élevé ; pour un montant de Soixante-quinze millions quatre cent vingt mille trois cent quatre-vingt-seize (75 420 396) francs CFA HTVA, soit Quatre-vingt-huit millions neuf cent quatre-vingt-seize mille soixante-sept (88 996 067) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois.			
Lot 12 : Sud-Ouest				
GEIC/AFRIC CONSULT	97,60	85 015 780	1^{er} et attributaire après combinaison au lot 9	Néant
BETAIC/A2C/BINED	94,21	102 357 797	2^{ème} et attributaire après combinaison	- Erreur de quantité au poste expert en environnement : lire 3 au lieu de 2 -Erreur de calcul au montant total TTC : lire 102 357 797 au lieu de 94 473 775 entrainant une variation en plus-value de 7 884 022 frs soit 8,34%
GEFA/GER BTP	91,06	112 887 085	3^{ème}	Néant
TED	91,06	102 057 040	3^{ex}	-Erreur de calcul au poste fonction de la mission : lire 9 069 996 au lieu de 9 069 998 -Erreur de calcul au montant total TTC : lire 102 057 040 au lieu de 102 057 042 entrainant une variation en moins-value de 2 frs soit -0,0002%
SERAT/DIC-BTP/HYDRO-CO	88,92	100 499 445	5^{ème}	Néant
Attributaire provisoire	Nom du Consultant : BETAIC/A2C/BINED ayant obtenu le score Technique /Financier combiné le plus élevé ; pour un montant de Quatre-vingt-six millions sept cent quarante-trois mille huit cent quatre-vingt-seize (86 743 896) francs CFA HTVA, soit Cent deux millions trois cent cinquante-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-sept (102 357 797) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois.			

Demande de Propositions pour le recrutement d'un Cabinet pour les activités de Suivi – Evaluation du Projet de construction et de bitumage de la Route Régionale N°11 (RR11) KOLINKA - FARA - POURA CARREFOUR ;
Nombre de plis ouverts : trois (03) ; Date d'ouverture et de délibération : 27 mars 2024 et 05 avril 2024 ;
FINANCEMENT : - Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) : 94% ;
(Accord de prêt de la BOAD n°2021022/PR BF 2021 10 00 du 10 Juin 2021) ; Budget de l'Etat Burkinabè : 6% ;
Avis de Non Objection du bailleur de fonds : n°DIEN/DI-2024F004130 du 19 avril 2024

Consultants	Note technique /100	Note technique pondérée /80	Montants lus offre financière (FCFA)		Correction FCFA TTC	Montants corrigés offre financière (FCFA TTC)	Plus bas montant corrigé offre financière (FCFA TTC)	Note financière /100	Note financière pondérée /20	Note Totale /100	Rang
			HTVA	TTC							
BGB Méridien Sarl / CEFED International Sarl	88	70,40	49 400 000	58 292 000	-	58 292 000	58 292 000	100,00	20	90,40	1 ^{er}
ADA consultants Inc.	79,5	63,60	259 019 750	308 233 503	-	308 233 503		18,91	3,78	67,38	3 ^{ème}
INTELCO CONSULTING / BECADIS	96	76,80	228 000 000	269 040 000	-	269 040 000		21,66	4,33	81,13	2 ^{ème}

Résultats provisoires

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

Appel d'offres ouvert accéléré N° 2023/034/CNSS/DESG/SM pour les travaux de construction du siège de la Direction Régionale de Fada, marché des gros œuvres - Date de publication : Vendredi 10 novembre 2023 - N° de la Revue : 3746
Nombre de plis reçus : 8 - Date d'ouverture : Vendredi 24 novembre 2023 - Date délibération : Mardi 23 janvier 2024

Lot unique : Travaux de construction du siège de la direction régionale de fada, marché de gros œuvres

FOURNISSEUR	MONTANT LU HTVA	MONTANT LU TTC	MONTANT CORRIGE HTVA	MONTANT CORRIGE TTC	RANG	OBSERVATION
Groupement DETYMA Sarl / Groupe INTERFACE SA	1 260 737 830	1 487 670 639	1 259 737 830	1 486 490 639	1 ^{er}	B1 : TERRASSEMENT, TOTAL II : Dans la sommation du TOTAL II, le TOTAL I a été pris par erreur. Le TOTAL II est de 359 033 050 au lieu de 360 033 050, d'où une variation totale de -1 180 000 francs CFA sur le montant TTC de l'offre, soit un taux de - 0,08%. Offre conforme
Groupement MRJF Construction SA / CETA SA TOGO	1 220 956 012	1 440 728 094	1 327 126 100	1 566 008 798	2 ^{ème}	Le soumissionnaire a prévu dans le devis estimatif une remise de 10% sur offre Hors HTVA de 106 170 008 F HTVA, soit 125 280 609 F TTC, la remise n'ayant pas été mentionné dans la lettre de soumission n'a pas été retenue. Offre conforme
Groupement CONCEPT SARL / BGR SA	1 333 255 587	1 573 241 592	1 333 255 586	1 573 241 592	3 ^{ème}	Offre conforme
Groupement ECNAF SARL / GERBA TP SARL	1 354 343 940	1 598 125 849	1 354 343 940	1 598 125 849	4 ^{ème}	Offre conforme
ELOMA SARL	1 438 909 950	1 697 913 741	1 467 515 400	1 731 668 172	5 ^{ème}	B1 : TERRASSEMENT, GROS-ŒUVRE, CHARPENTE COUVERTURE ET ETANCHEITE Item 2.412 : erreur de quantité : 1732.5 au lieu de 1380.00 ce qui fait passer le total à 77 962 500 au lieu de 62 100 000. C ANNEXES ET MUR DE CLOTURE Le TOTAL Restaurant (HTVA) d'un montant de 12 742 950 francs a été omis dans le RECAPITULATIF ANNEXES (HTVA) ce qui fait passé ledit récapitulatif de 105 004 920 francs à 117 747 870 francs. D'où une variation de 33 754 431 FCFA avec un taux de 1,99% Offre conforme
SOL CONFORT et DECOR SA	1 405 143 288	1 658 069 080	1 494 833 281	1 763 903 272	6 ^{ème}	Le soumissionnaire a fait une remise conditionnelle de 6% dans son cadre de devis estimatif d'une valeur de 89 689 997 francs CFA HT, ladite remise n'a pas été prise en compte conformément au cadre de devis du DAO. Variation de 105 834 192 avec un taux de 6,38% Offre conforme
Entreprise WENDIN MALGRE	1 153 377 873	1 360 985 890	-	-	-	Procès-verbaux de réception provisoire des marchés similaires non fournis Offre non conforme
Groupement SEAI SARL / CS BTP / BAFO COMMODITIES SARL	1 231 529 674	1 453 205 015	-	-	-	Chiffre d'affaire de CS BTP non authentique (conformément à la lettre n° 2023- 0692/MEFP/SG/DGI/DME-CI/SA1/g3-BB du 29 décembre 2023) Chiffre d'affaire insuffisant (l'entreprise BAFO COMMODITIES SARL n'a pas fourni de justification de chiffre d'affaires) Offre non conforme

Attributaire : Groupement DETYMA Sarl / Groupe INTERFACE SA pour un montant de un milliard quatre cent quatre-vingt-six millions quatre cent quatre-vingt-dix mille six cent trente-neuf (1 486 490 639) FCFA TTC avec un délai de dix-huit (18) mois



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DU CENTRE-SUD

Demande de prix n°2024-01/RCSD/PBZG/CSPN du 19/02/2024 pour les travaux de construction d'un bloc de trois salles de classe + bureau + magasin + hangar + bac à sable (électrifiés) + clôture + 2 blocs de latrines au CEEP de Karkuidighin dans la commune de Saponé, publié dans la revue « quotidien » des marchés publics sous le n° 3838 du mardi 19 mars 2024.

Date de dépouillement : 29 mars 2024 ; **Date de Délibération** : 05 avril 2024 ;

Financement : BUDGET COMMUNAL / Transfert MENAPLN - GESTION 2024 ;

Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics n° 3838 du mardi 19/03/2024 ;

Lot unique : travaux de construction d'un bloc de trois salles de classe + bureau + magasin + hangar + bac à sable (électrifiés) + clôture + 2 blocs de latrines au CEEP de Karkuidighin dans la commune de Saponé

Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
CY-IMMO WEND PANGA & FILS SARL		43 849 861				Non Conforme, les noms sur le diplôme et le CV du menuisier sont différents (COULIDIATY sur le diplôme et OULIBALY sur le CV signé par COULIBALY). Différence de date de naissance sur le diplôme et le CV de l'électricien OUEDRAOGO Jean-Marie (12 mai 1991 sur le diplôme et 28/12/1976 sur le CV). Différence de date de naissance sur le diplôme et le CV du plombier DAKPOE Koffi (26 janvier 1983 sur le diplôme et 25/01/1983 sur le CV). Différence de date de naissance sur le diplôme et le CV du menuisier métallique KABORE Ouamby (18 juillet 1976 sur le diplôme et 28/12/1976 sur le CV). Sur les CV du plombier DAKPOE Koffi, du ferrailleur OUEDRAOGO Baba et du peintre OUEDRAOGO Farid au niveau de qualification professionnelle il est marqué maçon qualifié
ETS OUEDRAOGO S. BERNARD ET FRERES		48 795 960		48 795 960	2 ^{ème}	Conforme
ENTREPRISE WENDTOIN	45 377 304		45 377 304		4 ^{ème}	Conforme
CONSTRUCTION AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT		44 483 431		44 571 931	1 ^{er}	Conforme, erreur sur le prix unitaire de l'item 6.2.7 de A (trois salles de classe + bureau + magasin) 1 000 000 sur le BPU et 900 000 dans le devis. Erreur de sommation du sous total IV de B (hangar) 516 490 au lieu de 541 490
SOCIETE AFRICAINE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT – BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS (SATA BTP SARL)	42 368 445		42 968 445		3 ^{ème}	Conforme, non prise en compte du total travaux préparatoires dans le total A trois salles de classe + bureau + magasin
Attributaire Provisoire :			CONSTRUCTION AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT attributaire provisoire pour un montant de : quarante-quatre millions cinq cent soixante-onze mille neuf cent trente et un (44 571 931) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours			

Résultats provisoires

RÉGION DES CASCADES

Fiche synthèse des résultats de l'avis à manifestation d'intérêt
n° 2024-01/MATDS/RCAS/GVT/SG relative à la présélection de bureaux d'études ou de groupements de bureaux d'études pour la mise en place de cinq (05) Comites d'usagers de l'eau (CUE) dans la région des Cascades, au profit de la Direction régionale de l'eau et l'assainissement (DREA) des Cascades ; **Financement : Budget de l'Etat-Exercice 2024 ;**
Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n°3834 du mercredi 13 mars 2024, page 107.
Référence des convocations de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés : n°2024-16/MATDS/RCAS/GVT-BFR/SG/CRAM du 28 mars 2024 ; Date d'ouverture : 02/04/2024 ; Nombre de plis reçus : 04 ; Date de délibération : 02/04/2024.

Lot 1

Candidat	Notes obtenus						Total 100	Rang	Observations
	Expérience pertinente Sur 10 pts	Approche technique et méthodologique Sur 15 pts	Organisation et le plan de travail Sur 10 pts	Personnel clé Sur 55 pts	Matériel Sur 8 pts	Qualité proposition Sur 2 pts			
MERIDIEN BGB	10	12	3	35.25	0	1	61.25	4 ^e	Méthodologie peu détaillée, certaines étapes importantes ignorées. Plan de travail non cohérent et peu détaillé. 3 références similaires pour l'Encadreur. Absence de référence dans la région pour l'ensemble du personnel. Nom du superviseur différent entre Diplôme et CV. Copies des cartes grises des moyens roulants, non légalisées. Lisibilité et classement peu satisfaisants.
CAFI-B	5	15	10	46	8	1.5	85.5	2 ^e	1 référence similaire pour le bureau. Absence de référence similaire et dans la région pour l'encadreur. Lisibilité peu satisfaisante, pagination discontinue.
CACI-C	10	12	3	27.25	8	2	62.25	3 ^e	Méthodologie : étapes ignorées. Organisation et le plan de travail peu cohérents, peu précis, peu claire, absence de planning. 2 références similaires pour le Superviseur et 1 référence similaire pour le reste du personnel. Absence de référence dans la région pour l'ensemble du personnel.
FASO Ingénierie	10	15	10	44.25	8	2	89.25	1 ^{er}	Absence de référence dans la région pour l'ensemble du personnel.

Le candidat CAFI-B est retenu pour la suite de la procédure.

Lot 2

Candidat	Notes obtenus						Total 100	Rang	Observations
	Expérience pertinente Sur 10 pts	Approche technique et méthodologique Sur 15 pts	Organisation et le plan de travail Sur 10 pts	Personnel clé Sur 55 pts	Matériel Sur 8 pts	Qualité proposition Sur 2 pts			
MERIDIEN BGB	10	12	3	30.35	0	1	56.35	4 ^e	Méthodologie peu détaillée, certaines étapes importantes ignorées. Plan de travail non cohérent et peu

Résultats provisoires

									détaillé. 3 références similaires pour le Chef de mission et pour l'Encadreur. Absence de référence dans la région pour l'ensemble du personnel. Nom du superviseur différent entre Diplôme et CV. Copies des cartes grises des moyens roulants, non légalisées. Lisibilité et classement peu satisfaisants.
CAFI-B	5	15	10	46	8	1.5	85.5	2 ^e	1 référence similaire pour le bureau. Absence de référence similaire et dans la région pour l'encadreur. Lisibilité peu satisfaisante, pagination discontinuée.
CACI-C	10	12	3	24.85	8	2	59.85	3 ^e	Méthodologie : étapes ignorées. Organisation et le plan de travail peu cohérents, peu précis, peu claire, absence de planning. 1 référence similaire pour l'ensemble du personnel. Absence de référence dans la région pour l'ensemble du personnel.
FASO Ingénierie	10	15	10	43.85	8	2	88.85	1 ^{er}	Absence de référence dans la région pour l'ensemble du personnel.

Le candidat FASO Ingénierie est retenu pour la suite de la procédure.

LES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE ACCELERE N° 2024-003/ RCAS/ CR/ SG/PRM DU 20/02/2024 relatif à l'acquisition de matériels, outillages et équipements au profit du conseil régional des Cascades ;

Financement : Budget du Conseil régional des Cascades (FMDL), gestion 2024 ;

Publication de l'avis : Quotidien N °3844-mercredi 27 mars 2024

Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés Publics (CRAM)

n°2024- 003/RCAS/CR/SG/PRM du 02/04/ 2024

Date d'ouverture des plis : 11/04/2024 ; Nombre de plis reçus : Vingt-un (21)

Date de délibération : 12/04/2024 ; le nombre de lot : trois (03) ;

Lot 1 : -quatorze (14) soumissions

Lot 2 : -huit (08) soumissions

Lot 3 : -huit (08) soumissions

LOT1

Mx0 ,85< M= 13.973.688 >Mx1,15

N°	Soumissionnaire	Montant Lu F.CFA		Montant Corrigé		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	BOMLEMA SERVICE	11 401 500	13 453 770	-	-	9 ^{ème}	Conforme
02	SORAV	12 118 640	14 299 995	-	-	11 ^{ème}	
03	ENTREPRISE SAGA SERVICE	10 100 000	11 918 000	-	-	1 ^{er}	Conforme
04	E.K.M	11 450 000	13 511 000	-	-	10 ^{ème}	
05	KANED-BEEM SERVICE	10 169 500	12 000 010	-	-	3 ^{ème}	Conforme
06	ATOM SERVICES	11 250 000	13 275 000	-	-	8 ^{ème}	Conforme
07	ECOBAS	9 375 000	11 062 500	-	-	Non classée	Non Conforme -Offre anormalement basse
08	DAREE YENDE SARL	10 600 000	12 508 000	-	-	7 ^{ème}	Conforme
09	ECAF	10 200 000	12 036 000	-	-	4 ^{ème}	Conforme
10	WARAWARA SARL	9 992 500	11 791 150	-	-	Non classée	Non Conforme -Offre anormalement basse
11	ENTREPRISE OUATTARA BADAYE	10 162 500	11 991 750	-	-	2 ^{ème}	Conforme

Résultats provisoires

12	E.T.P.G	10 450 000	12 331 000	-	-	6 ^{ème}	Conforme
13	B.T. T	9 905 000	11 687 900	-	-	Non classée	Non Conforme -Offre anormalement basse -confusion entre l'offre technique (lot 1 et 2)et l'offre financière (lot 1 et 3)
14	DANKELE CONSTRUCTION	10 350 000	12 213 000	-	-	5 ^{ème}	Conforme
ATTRIBUTAIRE PROVISoire		Entreprise SAGA SERVICE pour son offre d'un montant de onze millions neuf cent dix-huit mille (11 918 000) Francs CFA TTC ; avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					
LOT2 Mx0 ,85< M= 42.771.521,25>Mx1,15							
N°	Soumissionnaires	Montant Lu F.CFA		Montant Corrigé		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	SORAV	36 169 920	42 499 965	-	-	5 ^{ème}	Conforme
02	PALMIER REBUST	32 230 000	38 031 400	-	-	2 ^{ème}	Conforme
03	Ouedraogo S.A GHISLAIN	32 208 000	38 005 440	-	-	1 ^{er}	Conforme
04	ECAF	35 600 000	42 008 000	-	-	3 ^{ème}	Conforme
05	MGF SARL	37 100 000	43 778 000	36 600 000	43 188 000	6 ^{ème}	Conforme -Erreur sur le bordereau des prix à l'item 08 :400.000 en lettre au lieu de 500.000 en chiffre ;
06	TDG INTER	38 100 000	44 958 000	35 602 500	42 010 950	4 ^{ème}	Conforme -Erreur sur le bordereau des prix à l'item 01 :4.000.500 en lettre au lieu de 4.500.000 en chiffre
07	SOCIETE SANLE ET FILS	29 980 000	35 376 400	28 481 500	33 608 170	Non classée	Non Conforme -Offre anormalement basse -Erreur sur le bordereau des prix à l'item 01 :1.000.300 en lettre au lieu de 1.300.000 en chiffre ;
08	SOCIETE SAFI YA INDUSTRIE	30 575 000	36 078 500	-	-	Non classée	Non Conforme -Offre anormalement basse
ATTRIBUTAIRE PROVISoire		Entreprise Ouedraogo S.A GHISLAIN pour son offre d'un montant de trente-huit millions cinq mille quatre-cent-quarante (38 005 440) Francs CFA TTC ; avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					
LOT3							
N°	Soumissionnaire	Montant Lu F.CFA		Montant Corrigé		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	SORAV	53 389 500	62 999 610	-	-	6 ^{ème}	Conforme
02	PALMIER REBUST	50 744 000	59 877 920	-	-	3 ^{ème}	Conforme
03	Ouedraogo S.A GHISLAIN	50 905 000	60 067 900	-	-	4 ^{ème}	Conforme
04	ECAF	50 970 000	60 144 666	-	-	5 ^{ème}	Conforme
05	MGF SARL	53 253 051	62 838 600	54 770 000	64 628 600	7 ^{ème}	Conforme Erreur de sommation à l'item I.4 : 100.000x10=1.000.000 au lieu de 2.000.000.engendrant une variation de 1 000 000
06	TDG- INTER	49 470 000	58 374 600	49 470 000	58 374 600	2ème	Conforme -Erreur sur le devis à l'item III.1 : 1.000.000 en lettre sur le bordereau des prix unitaire au lieu de 7.000.000 dans le devis
07	E.CO.BAS.M	46 655 000	55 052 900	-	-	1 ^{er}	Conforme
08	B.T.T	52 220 000	61 619 600	-	-	Non classée	Non conforme -absence de quittance d'achat ;
ATTRIBUTAIRE PROVISoire		Entreprise E.CO.BAS.M pour son offre d'un montant de cinquante-cinq millions cinquante-deux mille neuf cent (55 052 900) Francs CFA TTC ; avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

Résultats provisoires

DEMANDE DE PRIX N° 2024-002/ RCAS/ CR/ SG/PRM DU 20/02/2024 RELATIVE aux travaux de réalisation d'une piste touristique et la construction d'une salle d'apprentissage + Bureau et réhabilitation du magasin central du CRFP (lot 1 et lot 2) au profit du conseil régional des Cascades ; Financement : Budget du Conseil régional des Cascades (FM DL), gestion 2024 ;
Publication de l'avis : Quotidien N°3844-mercredi 27 mars 2024 ;
Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés Publics (CRAM)
n°2024-002/RCAS/CR/SG/PRM du 02/04/2024
Date d'ouverture des plis : 05/04/2024 ; **Nombre de pli reçu :** 09 pour le lot 1 et 2
Date de délibération : 11 /04/2024 ; **le nombre de lot :** deux (02) lots ;
Lot 1 : - cinq (05) soumissions
Lot 2 : -cinq (05) soumissions

LOT1						
Soumissionnaire	Montant Lu F.CFA		Montant Corrigé		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
NOOMA-WENDE	31 884 925	37 624 211	31 884 925	37 624 211	Non classé	Non Conforme -Absence de véhicule de liaison ; -Absence de liste de personnel et de matériels ; -Absence d'attestation de disponibilité de tout le personnel ; -Erreur de quantité à l'Item A.5 : 199,44 au lieu de 119,44. pas de variation.
E. CO.BA.S.M	33 016 280	38 959 210	31 214 080	36 832 614	1 ^{er}	Conforme -Erreur à l'Item A.8,206i : lire le prix unitaire en lettre 80.000 au lieu de 90.000 en chiffre ; engendrant une variation de - 5,45%
KO ET FILS	34 761 840	141 018 971	37 465 140	44 208 865	Non classé	Non Conforme -Erreur à l'Item A.8,206i : lire le prix unitaire 100.000 en lettre au lieu de 85 000 en chiffre ; engendrant une variation. -Conformément à la circulaire 2020-030/ARCOP/CR/Znmr.vue l'incohérence entre le montant en lettre (Cent quarante un millions dix-huit mille neuf cent soixante-onze) TTC dans la lettre d'engagement et celui du cadre des devis en lettre (quarante-un millions dix-huit mille neuf cent soixante-onze) TTC.
E. GE.CO.BA	29 391 940	-	-	-	Non classé	Non Conforme CV fourni non conforme au modèle du DAO, absence de lot de petit matériel,
ROADS	31 676 800	37 378 624	-	-	2ème	Conforme
ATTRIBUTAIRE PROVISoire	Entreprise E. CO.BA.S.M pour son offre d'un montant de trente-six millions huit cent trente-deux mille six cent quatorze (36 832 614) Francs CFA TTC ; avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

LOT2						
Soumissionnaire	Montant Lu F.CFA		Montant Corrigé		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ECOBAS	11 062 529	13 053 784	-	-	Non classé	Non Conforme -Absence d'attestation de mise à disposition du camion Ben
NOOMA WENDE	9 242 372	10 905 999	9 050 232	10 679 274	1er	Conforme -Erreur à l'Item II.4: lire le prix unitaire en lettre 1.600 au lieu de 1.500 en chiffre ; -Erreur de quantité à l'Item II.1 : 2,52 au lieu de 2,42 ; -Erreur de calcul à l'Item V.3 : 2 500 x 10 = 25.000 au lieu de 250.000 ; engendrant une variation de - 2,08 %
ECB SERVICE	10 480 225	12 366 666	-	-	4ème	Conforme
SOCIETE SANLE ET FILS	9 434 902	11 133 184	-	-	3ème	Conforme
NOVA CONSTRUCTION	9 375 400	11 062 972	-	-	2ème	Conforme
ATTRIBUTAIRE PROVISoire	Entreprise NOOMA WENDE pour son offre d'un montant de dix millions six-cent soixante-dix-neuf mille deux cent soixante-quatorze (10 679 274) Francs CFA TTC ; avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

Demande de prix : Prix N°2024-001/RCAS/PCMO/CSBK/CCAM du 20 février 2024 pour les travaux de réalisation d'un (01) mini AEP à Fornofesso au profit de la commune de soubakaniédougou ; **Financement :** Budget Communal (transfert MEEA), Gestion 2024 ;
Publication revue des marchés publics : N°3850 du jeudi 04 avril 2024 ;
Lot unique : travaux de réalisation d'un (01) mini AEP à Fornofesso au profit de la commune de soubakaniédougou ;
Convocation de la CCAM : n°2024-019 /RCAS/PCMO/CSBK/CCAM du 10 avril 2024 ; **Nombre de plis reçus :** un (01) ;
Date de dépouillement : 15 avril 2024 ; **Date de délibération :** 15 avril 2024.

Soumissionnaires	Montant				Observations
	Montant Lu HT	Montant Lu TTC	Montant Corrigé HT	Montant Corrigé TTC	
ECDT-PRESTATION	36 350 000	-	-	-	CONFORME
ATTRIBUTAIRE	ECDT-PRESTATION avec un montant de trente-six millions trois cent cinquante mille (36 350 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours et une validité de l'offre de soixante jours (60) jours.				

Résultats provisoires

REGION DES HAUTS BASSINS

Synthèse des résultats de la demande de prix N°2024-007/MSHP/SG/CHUSS/DG/DMP relative à l'acquisition d'outils pour la gratuité des soins (lot 1), l'acquisition de fourniture de bureau (lot 2) et la fourniture d'imprimés spécifiques (lot 3) au profit du CHUSS.

Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 3838 du Mardi 19 mars 2024.

Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : vendredi 29 mars 2024 ; Date de délibération : vendredi 29 mars 2024.

Nombre de plis reçus : 15 ; Nombre de lots : 03 lots ; Financement : Budget CHUSS exercice 2024.

Lot 1 : acquisition d'outils pour la gratuité des soins

Soumissionnaires	Montant Lu en FCFA	Montant Corrigé en FCFA	Observations
APMA SARL	Montant HT : 6 992 000 Montant TTC : -	Montant HT : 6 992 000 Montant TTC : 8 250 560	Conforme et classé 1 ^{er}
AZA SERVICE	Montant HT : 7 470 000 Montant TTC : -	Montant HT : 7 470 000 Montant TTC : 8 814 600	Conforme et classé 2 ^{ème}
LA BOITE NUMERIQUE	Montant HT : - Montant TTC : 8 950 000	Montant HT : 7 584 746 Montant TTC : 8 950 000	Conforme et classé 3 ^{ème}
B.C. S	Montant HT : - Montant TTC : 9 633 840	Montant HT : 8 163 800 Montant TTC : 9 633 840	Conforme et classé 4 ^{ème}
O.B.C	Montant HT : 6 500 000 Montant TTC : -	Montant HT : 6 500 000 Montant TTC : 7 670 000	Conforme Offre anormalement basse BI = 8 038 303 BS = 10 875 351
DECLIQ TRADING SARL	Montant HT : 6 630 000 Montant TTC : -	Montant HT : 6 630 000 Montant TTC : 7 823 400	Conforme Offre anormalement basse BI = 8 038 303 BS = 10 875 351

ATTRIBUTAIRE : APMA SARL pour un montant de six millions neuf cent quatre-vingt-douze mille (6 992 000) F CFA HT et un montant de huit millions deux cent cinquante mille (8 250 000) F CFA TTC avec un délai d'exécution trente (30) jours.

Lot 2 : acquisition de fourniture de bureau

Soumissionnaires	Montant Lu en FCFA	Montant Corrigé en FCFA	Observations
BGS	Montant HT : - Montant TTC : 17 104 985	Montant HT : 14 580 750 Montant TTC : 17 205 285	Conforme et classé 1 ^{er} (Erreur sur l'item 24 : lire 8000 en lettre au lieu de 9000 en chiffre. Erreur sur l'item 55 lire 3000 en lettre au lieu de 3600 en chiffre.
APMA SARL	Montant HT : 16 925 900 Montant TTC : -	Montant HT : 16 925 000 Montant TTC : 19 972 562	Conforme et classé 2 ^{ème}
DECLIQ TRADING SARL	Montant HT : 16 753 000 Montant TTC : -	Montant HT : 16 753 500 Montant TTC : 19 769 330	Conforme et classé 3 ^{ème}

ATTRIBUTAIRE : BGS pour un montant HT de quatorze millions cinq cent quatre-vingt mille sept cent cinquante (14 580 750) Francs CFA et un montant TTC de dix-sept millions deux cent cinq mille deux cent quatre-vingt-cinq (17 205 285) Francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.

Lot 3 : fourniture d'imprimés spécifiques

Soumissionnaires	Montants minima et maxima lus en francs CFA		Montants minima et maxima corrigés en francs CFA		Observations
	Montant en HT	Montant en TTC	Montant en HT	Montant en TTC	
APMA SARL	Min HT = 10 015 500 Max HT = 14 621 500	-	Min HT = 10 015 500 Max HT = 14 621 500	Min TTC = 11 818 290 Max TTC = 17 253 370	Conforme et classé 1 ^{er}
BOITE NUMERIQUE	Min HT = 11 583 400 Max HT = 15 559 300	-	Min HT = 11 583 400 Max HT = 15 559 300	Min TTC = 13 668 412 Max TTC = 18 359 974	Conforme et classé 2 ^{ème}
B.C. S	Min HT = 11 840 513 Max HT = 15 669 750	Min TTC = 13 971 805 Max TTC = 18 490 305	Min HT = 11 840 516 Max HT = 15 669 755	Min TTC = 13 971 809 Max TTC = 18 490 311	Conforme et classé 3 ^{ème} Erreur sur l'item 89 : Montant Min = lire 13 391 au lieu de 13 388 et Montant Max = lire 19 130 au lieu de 19 125
DECLIQ TRADING SARL	Min HT = 11 583 400 Max HT = 15 559 300	-	Min HT = 12 691 500 Max HT = 16 808 500	Min TTC = 14 975 970 Max TTC = 19 834 030	Conforme et classé 4 ^{ème}
O.B.C	Min HT = 12 796 750 Max HT = 16 500 000	-	Min HT = 12 796 750 Max HT = 16 500 000	Min TTC = 15 100 165 Max TTC = 19 470 000	Conforme et classé 5 ^{ème}
NIDAP	Min HT = 9 891 500 Max HT = 13 257 500	Min TTC = 11 671 970 Max TTC = 15 643 850	Min HT = 9 891 500 Max HT = 13 257 500	Min TTC = 11 671 970 Max TTC = 15 643 850	Conforme Offre anormalement basse. BI = 16 379 587 BS = 22 160 618

ATTRIBUTAIRE : APMA SARL pour un montant minimum HTVA de dix millions quinze mille cinq cents (10 015 500) Francs CFA et un montant TTC de quatorze millions six cent vingt-un mille cinq cent (14 621 500) Francs CFA et montant maximum HT de onze millions huit cent dix-huit mille deux cent quatre-vingt-dix (11 818 290) Francs CFA et un montant TTC de dix-sept millions deux cent cinquante-trois mille trois cent soixante-dix (17 253 370) Francs CFA avec un délai d'exécution d'un an exercice budgétaire 2024 et 30 jours par commande.

Résultats provisoires

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE ZINIARÉ

DEMANDE DE PRIX N°2024-013/MSHP/SG/CHR-Z/DG/PRM DU 18 MARS 2024 POUR LA FOURNITURE DE FILS DE SUTURE CHIRURGICALE (LOT1), LA FOURNITURE DE FILMS ET CONSOMMABLES D'IMAGERIE MEDICALE (LOT 2) ET LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES D'ODONTOSTOMATOLOGIE (LOT 3) AU PROFIT DU CHR DE ZINIARÉ

Financement : Budget CHR Ziniaré, gestion 2024

Lot 1 : Fourniture fils de suture chirurgicale au profit du Centre hospitalier régional de Ziniaré

Lot 2 : Fourniture de films et consommables d'imagerie médicale au profit du Centre hospitalier régional de Ziniaré

Lot 3 : Fourniture de consommables d'odontostomatologie au profit du Centre hospitalier régional de Ziniaré

Publication de l'avis : Quotidien N° 3845 du jeudi 28 mars 2024 et quotidien N° 3850 du jeudi 04 avril 2024.

Date d'ouverture : 05 avril 2024- Date de délibération : 11 avril 2024

Nombre de plis reçus : lot 1 : 4 ; lot 2 : 3 ; lot 3 : 2

Lot	Montant prévisionnel HTVA	Moyenne des offres (P)	Moyenne pondérée (M)	Seuil inférieur (0,85M)	Seuil supérieur (1,15M)
Lot 1	7 000 000	5 259 193	6 303 677	5 358 126	7 249 229
Lot 2	10 000 000	9 250 500	9 700 200	8 245 170	11 155 230
Lot 3	6 500 000	5 655 550	6 162 220	5 237 887	7 086 553

Lot	Soumissionnaires	Montants en F CFA		Observations	Rang
		Lus	Corrigés		
1	GMG SARL	5 530 045 TTC	5 530 045 HTVA	Conforme	1 ^{er}
	UNIVERS BIO PHARMA	4 988 800 TTC 4 988 800 HTVA	4 988 800 HTVA	Non conforme : offre anormalement basse : montant HTVA inférieur au seuil minimal 5 358 126	Néant
	FORGO & CO SARL	5 258 600 HTVA	5 258 733 HTVA	Non conforme : offre anormalement basse : montant HTVA inférieur au seuil minimal 5 358 126 ; Erreurs de sommation ; Item 3 : 100x 18904 = 1 890 400 au lieu de 1 890 350 ; Item 4 : 30 x 18904 = 567 120 au lieu de 567 105 ; Item 5 : 2 x 18904 = 37 808 au lieu de 37 807 ; Item 6 : 80 x 18904 = 1 512 320 au lieu de 1 512 280 ; Item 7 : 10 x 18904 = 189 040 au lieu de 189 035 ; Item 8 : 5 x 18904 = 94 520 au lieu de 94 518 ; Item 9 : 40 x 18904 = 756 160 au lieu de 756 140. Montant total corrigé = 5 258 733 au lieu de 5 258 600 d'où une variation de 133 soit un taux de 0,002%.	Néant
	MONDE BIO MEDICAL	5 478 000 HTVA 5 478 000 TTC	Néant	Non conforme : Absence de proposition ferme pour les items 1 à 7 (courbure 3/8 cercle ou 1/2c) Item 8 : Aiguille triangulaire demandée en lieu et place d'aiguille ronde proposée Item 9 : Absence de proposition ferme pour la résorption (56-70 jours), aiguille triangulaire (36-40) mm	Néant
2	GMG SARL	9 729 000 TTC	9 729 000 HTVA	Conforme	3 ^{eme}
	SCIENCE MODERNE 24 SARL	9 232 500 TTC	9 232 500 HTVA	Conforme	2 ^{eme}
	MONDE BIO MEDICAL	8 790 000 HTVA 8 790 000 TTC	8 790 000 HTVA	Conforme	1 ^{er}
3	FORGO & CO SARL	5 537 100 HTVA 5 537 100 TTC	5 621 100 HTVA	Conforme Item 40 : différence entre le montant en lettre (33 000) et 22 000 en chiffre sur le bordereau des prix unitaires 33 000x8=264 000 22 000 x 8 =180 000 Montant total 5 621 100 au lieu de 5 537 100 d'où une variation de 84 000 soit 1.52%	1 ^{er}
	MONDE BIO MEDICAL	5 590 000 HTVA 5 590 000 TTC	5 690 000 HTVA	Conforme Item 27 : la quantité demandée est égale à 5 au lieu de 2 proposé dans le bordereau des quantités. Erreur de sommation 5 690 000 au lieu de 5 590 000 d'où une variation de 100 000 soit 1,79%	2 ^{eme}

ATTRIBUTAIRES

Lot 1 : Fourniture fils de suture chirurgicale au profit du Centre hospitalier régional de Ziniaré au soumissionnaire GMG SARL pour un montant en francs CFA HTVA de cinq millions cinq cent trente mille quarante-cinq (5 530 045) francs CFA. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.

Lot 2 : Fourniture de films et consommables d'imagerie médicales au profit du Centre hospitalier régional de Ziniaré au soumissionnaire MONDE BIO MEDICAL pour un montant en francs CFA HTVA de huit millions sept cent quatre-vingt-dix mille (8 790 000) francs CFA. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.

Lot 3 : Fourniture de consommables d'odontostomatologie au profit du Centre hospitalier régional de Ziniaré au soumissionnaire FORGO & CO SARL pour un montant en francs CFA HTVA de cinq millions six cent vingt et un mille cent (5 621 100) francs CFA. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.

Résultats provisoires

REGION DU SUD-OUEST

GOUVERNORAT DE GAOUA

Appel d'offres ouvert N°2024/003/MATDS/ R-SUO /GVT-G/SG du 09/01/2024 pour les travaux d'entretien courant des pistes rurales de l'année 2024 dans la région du sud-ouest ; Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N° 3794 du 17 Janvier 2024 ;
Financement : Fonds Spécial Routier, Gestion 2024 ;
Référence de la convocation de la CRAM : N°2024/003/MATDS/ R-SUO /GVT-G/SG/CRAM du 15 Février 2024 ;
Nombre de plis reçus : Onze (11) ; Nombre de soumissions : Vingt-cinq (25) ; Nombre de plis reçus hors délai : zéro (0) ;
Dates d'ouverture et de délibération : 19/02/2024 et 29/03/2024.

PISTES RURALES CATEGORIE T3 ou T4

LOT 01 : PISTES RURALES CATEGORIE T3 ou T4

Montant Prévisionnel : 264 578 828 F CFA		0,85M=210 395 706 F CFA				1,15M=284 653 015 F CFA			
N° PLIS	SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F CFA		Correction opérée en plus ou moins-value		MONTANT CORRIGE FCFA		Appréciation générale	RAN G
		MIN FCFA	MAX FCFA	Minimum	Maximum	MINIMUM	MAXIMUM		
1	GROUPEMENT GROUPE ZENIT/EGC-TP SARL	136 787 498 HT 161409247 TTC	168 159 372 HT 198 428 059 TTC	Néant	Néant	-	-	Non Conforme Offre anormalement basse	
2	ENTREPRISE BOUREIMA KANAZOE (EBK)	152 896 040 HT 180 417 327 TTC	185 745 050 HT 219 179 159 TTC	Néant	Néant	-	-	Conforme	2 ^{ème}
3	FASODEC	145 914 534 HT 172 179 150 TTC	179 368 167 HT 211 654 437 TTC	+10 000 00 0 HT +11 800 00 0 TTC	+10 000 00 0 HT +11 800 00 0 TTC	155 914 534 HT 183 979 150 TTC	179 368 167 HT 223 454 437 TTC	Conforme Erreur de sommation sur les montants minimum et maximum entraînant une variation de 6,41% sur le montant minimum et 5,28% sur le montant maximum	3 ^{ème}
4	E. CO.BA.S.M	167 023 386 HT	207 154 233 HT	+10 000 000 HT	+10 000 000 HT	177 023 386 HT	217 154 233 HT	NON Conforme Insuffisance de chiffre d'affaires après vérification auprès des services des impôts du Sud-Ouest Erreur de sommation sur les montants minimum et maximum entraînant une variation de 5,64% sur le montant minimum et 4,60% sur le montant maximum	
5	GROUPEMENT BOUSHRA TRAVAUX / CONSTRUCTION SARL ETSYNERGIE DES TRAVAUX SARL	147 006 541 HT	180 008 176 HT	Néant	Néant	-	-	Conforme	1 ^{er}
Attributaire		GROUPEMENT BOUSHRA TRAVAUX / CONSTRUCTION SARL ET SYNERGIE DES TRAVAUX SARL pour un montant minimum HTVA de Cent quarante-sept millions six mille cinq cent quarante-un (147 006 541) Francs CFA Et D'un montant maximum HTVA de cent quatre-vingt millions huit mille cent soixante-seize (180 008 176) Francs CFA Avec un délai de validité : année budgétaire 2024							

LOT 02 : PISTES RURALES CATEGORIE T3 ou T4

Montant Prévisionnel : 228 315 443 F CFA		0,85M=182 055 323 F CFA				1,15M=246 310 143 F CFA			
N° PLIS	SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F CFA TTC		Correction opérée en plus ou moins-value		MONTANT CORRIGE FCFA-TTC		Appréciation générale	RAN G
		MIN FCFA-TTC	MAX FCFA-TTC	Minimum	Maximum	MINIMUM	MAXIMUM		
1	GROUPEMENT GROUPE ZENIT/EGC-TP SARL	139 573 550	171 251 438	+13 499 200	+16 874 000	153 072 751	188 125 438	Conforme Discordance entre le Prix unitaire en lettre et en chiffre de la tâche 305 : Lire 6000 FCFA en lettre dans le bordereau des prix au lieu de 4900 FCFA en chiffre entraînant une variation de 8,81% sur le montant minimum et 8,96% sur le montant maximum	1 ^{er}

Résultats provisoires

2	FASODEC	158 145 889	179 775 862	Néant	+11 800 000	158 145 889	191 575 862	Conforme Erreur de sommation sur le montant maximum entraînant une variation de 6,15% sur le montant maximum	2 ^{ème}	
3	CO.CO.MAT	151 493 763	187 449 704	+11 800000	+11 800 000	163 293 763	199 249 704	Non Conforme -chiffres d'affaires non fournies -Erreur de sommation sur les montants minimum et maximum entraînant une variation de 7,52% sur le montant minimum et 5,92% sur le montant maximum -Insuffisance d'expérience global pour ILBOUDO Didier chef de chantier - Absence de marché similaire -Aucune pièce administrative n'est fournie confère lettre N°2024-006/MATDS/RSUO/GVT -G/SG/CRAM du 18 mars 2024		
Attributaire		GROUPEMENT GROUPE ZENIT/EGC-TP SARL pour un montant minimum HTVA de Cent vingt-neuf millions sept cent vingt-deux mille six cent soixante-dix (129 722 670) Francs CFA et un montant minimum TTC de Cent cinquante-trois millions soixante-douze mille sept cent cinquante-un (153 072 751) Francs CFA Et D'un montant maximum HTVA de cent cinquante-neuf millions quatre cent vingt-huit mille trois cent trente-huit (159 428 338) Francs CFA et un montant maximum TTC de cent quatre-vingt-huit millions cent vingt-cinq mille quatre cent trente-huit (188 125 438) Francs CFA Avec un délai de validité : année budgétaire 2024								
LOT 03 : PISTES RURALES CATEGORIE T3 ou T4										
Montant Prévisionnel : 202 979 040 F CFA				0,85M=164 807 183 F CFA				1,15M=222 974 424 F CFA		
N° PLIS	SOUSMISSIONNAIRE	Montant Lu en F CFA TTC		Correction opérée en plus ou moins-value		MONTANT CORRIGE FCFA-TTC		Appréciation générale	RAN G	
		MIN FCFA-TTC	MAX FCFA-TTC	Minimum	Maximum	MINIMUM	MAXIMUM			
1	FASODEC	137 714 156	169 149 035	+11 800 000	+11 800 000	149 514 156	180 949 03 5	Conforme Erreur de sommation sur les montants minimum et maximum entraînant une variation de 7,89% sur le montant minimum et 5,52% sur le montant maximum	2 ^{ème}	
2	PINGD-WENDE-GLOBAL-SERVICES SARL	135 748 290	167 767 863	+11 800 000	+11 800 000	147 548 290	179 567 86 3	Conforme Erreur de sommation sur les montants minimum et maximum entraînant une variation de 7,99% sur le montant minimum et 6,57% sur le montant maximum	1 ^{er}	
Attributaire		PINGD-WENDE-GLOBAL-SERVICES SARL pour un montant minimum HTVA de Cent vingt-cinq millions quarante mille neuf cent vingt-quatre (125 040 924) Francs CFA et un montant minimum TTC de Cent quarante-sept millions cinq cent quarante-huit mille deux cent quatre-vingt-dix (147 548 290) Francs CFA Et D'un montant maximum HTVA de cent cinquante-deux millions cent soixante-seize mille cent cinquante-cinq (152 176 155) Francs CFA et un montant maximum TTC de cent soixante-dix-neuf millions cinq cent soixante-sept mille huit cent soixante-trois (179 567 863) Francs CFA Avec un délai de validité : année budgétaire 2024								
LOT 04 : PISTES RURALES CATEGORIE T3 ou T4										
Montant Prévisionnel : 215 450 123 F CFA				0,85M=170 882 221 F CFA				1,15M=231 193 593 F CFA		
N° PLIS	SOUSMISSIONNAIRE	Montant Lu en F CFA TTC		Correction opérée en plus ou moins-value		MONTANT CORRIGE FCFA-TTC		Appréciation générale	RAN G	
		MIN FCFA-TTC	MAX FCFA-TTC	Minimum	Maximum	MINIMUM	MAXIMUM			
1	FASODEC	144 966 821	178 057 927	+11 800 000	+11 800 000	156 766 821	189 857 927	Conforme -Erreur de sommation sur les montants	1 ^{er}	

Résultats provisoires

									minimum et maximum entraînant une variation de 7,52% sur le montant minimum et 6,21% sur le montant maximum	
2	GROUPEMENT CONCORDE BTP SARL /PHOENIX	139 500 401	168 915 052	Néant	Néant	139 500 401	168 915 052		Non Conforme Offre anormalement basse	
3	GROUPEMENT E.C.B.G.C / ESA	141 547 908	170 592 385	Néant	Néant	141 547 908	170 592 385		Non Conforme Offre anormalement basse Lettre de soumission, bordereau des prix unitaires et devis quantitatifs et estimatifs non signés	
4	DECO'S	142 744 373	176 512 967	+11 800 000	+11 800 000	154 544 373	188 312 967		Non Conforme Erreur de sommation sur les montants minimum et maximum entraînant une variation de 7,63% sur le montant minimum et 6,26% sur le montant maximum -Absence de marché similaire - chiffres d'affaires non fournies -Aucune pièce administrative n'est fournie confère lettre N°2024-006/MATDS/RSUO/GVT -G/SG/CRAM du 18 mars 2024	
Attributaire		<p>FASODEC pour un montant minimum HTVA de Cent trente-deux millions huit cent cinquante-trois mille deux cent trente-huit (132 853 238) Francs CFA et un montant minimum TTC de Cent cinquante-six millions sept cent soixante-six mille huit cent vingt un (156 766 821) Francs CFA</p> <p style="text-align: center;">Et</p> <p>D'un montant maximum HTVA de cent soixante millions huit cent quatre-vingt-seize mille cinq cent quarante-huit (160 896 548) Francs CFA et un montant maximum TTC de cent quatre-vingt-neuf millions huit cent cinquante-sept mille neuf cent vingt-sept (189 857 927) Francs CFA</p> <p>Avec un délai de validité : année budgétaire 2024</p>								
LOT 05 : PISTES RURALES CATEGORIE T3 ou T4										
Montant Prévisionnel : 244 750 803 F CFA			0,85M=192 038 034 F CFA				1,15M=259 816 164 F CFA			
N° PLIS	SOUMISSIONNAIRE	Montant Lu en F CFA		Correction opérée en plus ou moins-value		MONTANT CORRIGE FCFA		Appréciation générale	RAN G	
		MIN FCFA	MAX FCFA	Minimum	Maximum	MINIMUM	MAXIMUM			
1	GROUPEMENT GROUPE ZENIT/EGC-TP SARL	126 588 658 HT 149 374 616 TTC	155 535 823 HT 183 532 271 TTC	Néant	Néant	-	-	Non Conforme Offre anormalement basse		
2	ENTREPRISE BOUREIMA KANAZOE (EBK)	142 283 615 HT 167 894 666 TTC	172 479 519 HT 203 525 832 TTC	-926 000 HT -1 092 680 TTC	-1 157 500 HT -1 365 850 TTC	141 357 615 HT 166 801 986 TTC	171 322 019 HT 202 159 982 TTC	Conforme Discordance entre le Prix unitaire du bordereau et celui du devis de la tâche 204b : Lire 4500 FCFA en lettre et en chiffre dans le bordereau des prix au lieu de 5000 FCFA en chiffre dans le devis estimatif et quantitatif entraînant une variation de 0,65% sur le montant minimum et 0,67% sur le montant maximum	3 ^{ème}	
3	FASODEC	138 410 499 HT 163 324 389 TTC	170 013 124 HT 200 615 486 TTC	+10 000 000 HT +11 800 000 TTC	+10 000 000 HT +11 800 000 TTC	148 410 499 HT 175 124 389 TTC	180 013 124 HT 212 415 486 TTC	Conforme Erreur de sommation sur montants minimum et maximum entraînant une variation de 6,73% sur le montant minimum et 5,55% sur le montant maximum	4 ^{ème}	

Résultats provisoires

4	GROUPEMENT BOUSHRA TRAVAUX ET CONSTRUCTION SARL ET SYNERGIE DES TRAVAUX SARL	137 041 764 HT	167 052 205 HT	Néant	Néant	-	-	Conforme Déjà attributaire du lot 1	2 ^{ème}
5	GROUPEMENT E.C.B.G.C / ESA	135 554 935 HT 159 954 823 TTC	165 693 669 HT 195 518 529 TTC	Néant	Néant	-	-	Non Conforme Lettre de soumission, bordereau des prix unitaires et devis quantitatifs et estimatifs non signés	
6	E.C.M SARL	136 375 514 HT 160 923 107 TTC	165 594 393 HT 195 401 384 TTC	Néant	Néant	-	-	Conforme	1 ^{er}
Attributaire		<p>E.C.M SARL pour un montant minimum HTVA de Cent trente-six millions trois cent soixante-quinze mille cinq cent quatorze (136 375 514) Francs CFA et un montant minimum TTC de Cent soixante millions neuf cent vingt-trois mille cent sept (160 923 107) Francs CFA</p> <p style="text-align: center;">Et</p> <p>D'un montant maximum HTVA de cent soixante-cinq millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent quatre-vingt-treize (165 594 393) Francs CFA et un montant maximum TTC de cent quatre-vingt-quinze millions quatre cent un mille trois cent quatre-vingt-quatre (195 401 384) Francs CFA</p> <p>Avec un délai de validité : année budgétaire 2024</p>							
LOT 06 : PISTES RURALES CATEGORIE T3 ou T4									
Montant Prévisionnel : 230 930 610 F CFA			0,85M=184 448 879 F CFA				1,15M=249 548 484 F CFA		
N° PLIS	SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F CFA		Correction opérée en plus ou moins-value		MONTANT CORRIGE FCFA		Appréciation générale	RAN G
		MIN FCFA	MAX FCFA	Minimum	Maximum	MINIMUM	MAXIMUM		
1	FASODEC	129 540 145 HT 152 857 371 TTC	159 109 181 HT 187 748 834 TTC	+10 000 000 HT +11 800 000 TTC	+10 000 000 HT +11 800 000 TTC	139 540 145 HT 164 647 371 TTC	169 109 181 HT 199 548 834 TTC	Conforme Erreur de sommation sur les montants minimum et maximum Déjà attributaire du lot 4	2 ^{ème}
2	E.CO.BA.S.M	148 798 400 HT	184 498 000 HT	+10 000 000 HT	+10 000 000 HT	158 798 400 HT	194 498 000 HT	Non Conforme - Insuffisance de chiffre d'affaires après vérification auprès des services des impôts du Sud-Ouest -Erreur de sommation sur les montants minimum et maximum	
3	GROUPEMENT CONCORDE BTP SARL /PHOENIX	125 749 181 HT 148 384 033 TTC	153 386 476 HT 180 996 042 TTC	+ 3 641 784 HT +4 297 305 TTC	+4 552 230 HT +5 371 631 TTC	129 390 965 HT 152 681 338 TTC	157 938 706 HT 186 367 673 TTC	Conforme Bordereau des prix unitaires : discordance entre le Prix unitaire en lettre et en chiffre de la tâche 305, lire 5500 FCFA en lettre au lieu de 5000 FCFA en chiffre entraînant une variation de 2 ,81% sur le montant minimum et 2,88% sur le montant maximum	1 ^{er}
4	GROUPEMENT E.C.B.G.C / ESA	130 157 912 HT 153 586 336 TTC	158 822 390 HT 187 410 420 TTC	Néant	Néant	-	-	Non Conforme Lettre de soumission, bordereau des prix unitaires et devis quantitatifs et estimatifs non signés	
5	E.C.M SARL	126 444 004 HT	161 328 020 HT	-2 690 188 HT	-10 760 750 HT	123 753 816 HT	150 567 270 HT	Non Conforme - offre	

Résultats provisoires

		149 203 924 TTC	190 367 064 TTC	-3 174 421 TTC	-12 697 685 TTC	146 029 503 TTC	177 669 379 TTC	anormalement basse -Ajout de la tâche 206i (Béton B25 ou Q350) : qui ne figure pas dans le cadre des devis du DAO entraînant une variation de 2,17% sur le montant minimum et 7,14% sur le montant maximum
Attributaire		GROUPEMENT CONCORDE BTP SARL /PHOENIX pour un montant minimum HTVA de Cent vingt-neuf millions trois cent quatre-vingt-dix mille neuf cent soixante-cinq (129 390 965 Francs CFA) et un montant minimum TTC de Cent cinquante-deux millions six cent quatre-vingt-un mille trois cent trente-huit (152 681 338 Francs CFA) Et D'un montant maximum HTVA de cent cinquante-sept millions neuf cent trente-huit mille sept cent six (157 938 706 Francs CFA) et un montant maximum TTC de cent quatre-vingt-six millions trois cent soixante-sept mille six cent soixante-treize (186 367 673 Francs CFA) Avec un délai de validité : année budgétaire 2024						

Appel d'offres ouvert N°2024/001/MATDS/ R-SUO /GVT-G/SG du 09/01/2024 pour les travaux d'entretien courant du réseau classe, des routes en terre de l'année 2024 dans la région du Sud-Ouest ; **Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N° 3794 du 17 Janvier 2024 ;**
Financement : Fonds Spécial Routier, Gestion 2024 ;
Référence de la convocation de la CRAM : N°2024/003/MATDS/ R-SUO /GVT-G/SG/CRAM du 15 Février 2024 ;
Nombre de plis reçus : Vingt-quatre (24) ; Nombre de soumissions : Quarante-deux (42) ;
Nombre de plis reçus hors délai : zéro (0) ; Dates d'ouverture et de délibération : 19/02/2024 et 29/03/2024

ROUTES EN TERRE CATEGORIE T3 ou T4

LOT 01 : (ROUTES EN TERRE – CATEGORIE T3 OU T4)

Montant Prévisionnel : 159 145 795 F CFA		0,85M=124 085 413 F CFA				1,15M=167 880 265 F CFA				
N° PLIS	SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F CFA	Correction opérée en plus ou moins-value	MONTANT CORRIGE FCFA			Appréciation générale		RANG	
				MIN FCFA	MAX FCFA	Minimum	Maximum	MIN		MAX
1	PAANI	88 788 892 HT		106 613 250 HT	Néant	Néant	-	-	NON Conforme Reçu d'achat non conforme (150000f payé au lieu de 250000f pour les deux lots)	
2	ALBASSIT INTERNATIONAL SARL	87 254 839 HT		107 091 674 HT	Néant	Néant	-	-	Conforme	1 ^{er}
3	REOBAT SARL	88 672 141 HT 104 633 126 TTC		107 240 176 HT 126 543 408 TTC	Néant	Néant	-	-	NON Conforme -une attestation de situation fiscale fournie -Les autres pièces administratives non fournies confère lettre N°2024006/MATDS/RS UO/GVT-G/SG/CRAM du 18 mars 2024	2 ^{ème}
Attributaire		ALBASSIT INTERNATIONAL SARL pour un montant minimum HTVA de quatre-vingt-sept millions deux cent cinquante-quatre mille huit cent trente-neuf (87 254 839 Francs CFA) Et D'un montant maximum HTVA de cent sept millions quatre-vingt-onze mille six cent soixante-quatorze (107 091 674 Francs CFA) Avec un délai de validité : année budgétaire 2024								

LOT 02 : (ROUTES EN TERRE – CATEGORIE T3 OU T4)

Montant Prévisionnel : 113 565 983 F CFA		0,85M=88 717 434 F CFA				1,15M=120 029 470 F CFA				
N° PLIS	SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F CFA TTC		Correction opérée en plus ou moins-value	MONTANT CORRIGE FCFA-TTC			Appréciation générale	RANG	
		MIN FCFA-TTC	MAX FCFA-TTC		Minimum	Maximum	MINIMUM			MAXIMUM
1	E. K. J. F	74 544 459	89 906 074		Néant	Néant	-	-	NON Conforme L'intitulé de l'objet de l'appel d'offres est différent de celui porté sur la garantie de	

Résultats provisoires

									soumission, sur La lettre d'engagement et sur la procuration ;	
2	ECONBA	75 694 980	91 263 236	Néant	Néant	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
Attributaire		<p>Entreprise de Construction sur les Nouvelles Techniques en Bâtiment (ECONBA) pour un montant minimum HTVA de soixante-quatre millions cent quarante-huit mille deux cent quatre-vingt-huit (64 148 288) Francs CFA et un montant minimum TTC de soixante-quinze millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quatre-vingt (75 694 980) Francs CFA</p> <p style="text-align: center;">Et</p> <p>D'un montant maximum HTVA de soixante-dix-sept millions trois cent quarante un mille sept cent vingt-cinq (77 341 725) Francs CFA et un montant maximum TTC de quatre-vingt-onze millions deux cent soixante-trois mille deux cent trente-six (91 263 236) Francs CFA</p> <p>Avec un délai de validité : année budgétaire 2024</p>								
LOT 03 : (ROUTES EN TERRE – CATEGORIE T3 OU T4)										
Montant Prévisionnel : 165 292 923 F CFA				0,85M= 129 277 891 F CFA				1,15M=174 905 382 F CFA		
N° PLIS	SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F CFA		Correction opérée en plus ou moins-value		MONTANT CORRIGE FCFA		Appréciation générale	RANG	
		MIN FCFA	MAX FCFA	Minimum	Maximum	MINIMUM	MAXIMUM			
1	TROUSMA	92 440 360 HT 109 079 625 TTC	110 625 450 HT 130 538 031T TC	Néant	Néant	-	-	Conforme	4 ^{ème}	
2	GBTP/WBM	92 325 583 HT 108 944 188 TTC	110 877 729 HT 130 835 720 TTC	Néant	Néant	-	-	NON Conforme Bordereau des prix unitaires du lot 3 non signé		
3	SOZENAB BTP	92 807 209 HT 109 512 507 TTC	111 833 027 HT 131 962 972 TTC	Néant	Néant	-	-	Conforme	5 ^{ème}	
4	NGS AFRIQUE	90 747 511 HT 107 082 063 TTC	110 509 389 HT 130 401 079 TTC	Néant	Néant	-	-	Conforme	1 ^{er}	
5	DORIF TECHNOLOGIE/ PREMIUM CONSTRUCTION	96 703 222 HT 114 109 802 TTC	117 454 028 HT 138 595 753 TTC	Néant	Néant	-	-	Conforme	6 ^{ème}	
6	PRESTA TOPO	92 382 551 HT 109 011 410 TTC	112 053 189 HT 132 222 763 TTC	Néant	Néant	-	-	Conforme	3 ^{ème}	
7	PAANI	93 299 959 HT	112 036 717 HT	Néant	Néant	-	-	NON Conforme Reçu d'achat non conforme (150000f payé au lieu de 250000f pour chacun des deux lots)		
8	REOBAT SARL	91 996 279 HT 108 555 609 TTC	111 320 349 HT 131 558 012 TTC	Néant	Néant	-	-	NON Conforme -une attestation de situation fiscale fournie -Les autres pièces administratives non fournies confère lettre N°2024-006/MATDS/RSUO/GVT-G/SG/CRAM du 18 mars 2024	2 ^{ème}	
Attributaire		<p>NGS AFRIQUE pour un montant minimum HTVA de quatre-vingt-dix millions sept cent quarante-sept mille cinq cent onze (90 747 511) Francs CFA et un montant minimum TTC de Cent sept millions quatre-vingt-deux mille soixante-trois (107 082 063) Francs CFA</p> <p style="text-align: center;">Et</p> <p>D'un montant maximum HTVA de cent dix millions cinq cent neuf mille trois cent quatre-vingt-neuf (110 509 389) Francs CFA et un montant maximum TTC de cent trente millions quatre cent un mille soixante-dix-neuf (130 401 079) Francs CFA</p> <p>Avec un délai de validité : année budgétaire 2024</p>								
LOT 04 : (ROUTES EN TERRE – CATEGORIE T3 OU T4)										
Montant Prévisionnel : 109 354 948 F CFA				0,85M= 85 180 508 F CFA				1,15M= 115 244 217 F CFA		
N° PLIS	SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F CFA		Correction opérée en plus ou moins-value		MONTANT CORRIGE FCFA		Appréciation générale	RANG	
		MIN FCFA-	MAX FCFA-	Minimum	Maximum	MINIMUM	MAXIMUM			

Résultats provisoires

1	MADI DISTRIBUTION SARL	62 563 384 HT 73 824 793 TTC	76 104 230 HT 89 802 991 TTC	Néant	Néant	-	-	NON Conforme -Une (01) Niveleuse fournie au lieu de deux (02) recommandées dans le DAO -Une (01) Pelle chargeuse fournie au lieu de deux (02) recommandées dans le DAO -Camion-Citerne à eau ≥20 000 non fournie	
2	SOZENAB BTP	62 189 300 HT 73 383 374 TTC	74 853 204 HT 88 326 781 TTC	Néant	Néant	-	-	Conforme	3 ^{ème}
3	NER-BE-WENDE SARL	55 912 460 HT 65 976 703 TTC	73 940 575 HT 87 249 879 TTC	+5 400 000 HT +6 372 000 TTC	Néant	61 312 460 HT 72 348 703 TTC	-	Conforme Erreur de sommation pour le montant minimum entraînant une variation de 8,80% sur le montant minimum	2 ^{ème}
4	YAMTA INTERNATIONAL SARL	59 997 624 HT	72 042 030 HT	Néant	Néant	-	-	Non Conforme Offre anormalement basse	
5	G.U.I.D.E SERVICES INTER	60 238 222 HT 71 081 102 TTC	72 299 390 HT 85 313 280 TTC	+64 000 HT +75 520 TTC	+80 000 HT +94 400 TTC	60 302 222 HT 71 156 622 TTC	72 379 390 HT 85 407 680 TTC	Conforme Bordereau des prix unitaires : discordance entre le Prix unitaire en lettre et en chiffre de la tâche 204d, lire 15 000 FCFA en lettre au lieu de 13 000 FCFA en chiffre entraînant une variation de 0,10% sur le montant minimum et 0,11% sur le montant maximum	1 ^{er}
Attributaire		<p>G.U.I.D.E SERVICES INTER pour un montant minimum HTVA de soixante millions trois cent deux mille deux cent vingt-deux (60 302 222) Francs CFA et un montant minimum TTC de soixante-onze millions cent cinquante-six mille six cent vingt-deux (71 156 622) Francs CFA</p> <p style="text-align: center;">Et</p> <p>D'un montant maximum HTVA de soixante-douze millions trois cent soixante-dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-dix (72 379 390) Francs CFA et un montant maximum TTC de Deux cent douze millions quatre cent neuf mille six cent quarante-huit (85 407 680) Francs CFA</p> <p>Avec un délai de validité : année budgétaire 2024</p>							
LOT 05 : (ROUTES EN TERRE – CATEGORIE T3 OU T4)									
Montant Prévisionnel : 153 971 993 F CFA			0,85M=120 422 581 F CFA				1,15M=162 924 668 F CFA		
N° PLIS	SOUMISSIONNAIRE	Montant Lu en F CFA TTC		Correction opérée en plus ou moins-value		MONTANT CORRIGE FCFA-TTC		Appréciation générale	RANG
		MIN FCFA-TTC	MAX FCFA-TTC	Minimum	Maximum	MINIMUM	MAXIMUM		
1	GEC SARL	106 076 311	126 960 889	Néant	Néant	-	-	NON Conforme -Aucune pièce administrative n'est fournie confère lettre N°2024-006/MATDS/RSUO/GVT-G/SG/CRAM du 18 mars 2024	2 ^{ème}
2	EXEL TRAVAUX ET SERVICES SARL	99 404 855	120 096 569	Néant	Néant	-	-	NON Conforme Offre Anormalement basse L'intitulé de l'objet de l'appel d'offres n'est pas conforme dans la lettre d'engagement ; et sur la procurement. - carte grise non fourni du camion benne (11 GM 7023)	
3	NER-BE-WENDE SARL	101 164 604	122 620 756	Néant	Néant	-	-	Conforme	1 ^{er}
Attributaire		<p>NER-BE-WENDE SARL pour un montant minimum HTVA de quatre-vingt-cinq millions sept cent trente-deux mille sept cent seize (85 732 716) Francs CFA et un montant minimum TTC de Cent un millions cent soixante-quatre mille six cent quatre (101 164 604) Francs CFA</p>							

Résultats provisoires

Et

D'un montant maximum HTVA de cent trois millions neuf cent quinze mille huit cent quatre-vingt-quinze (103 915 895) Francs CFA et un montant maximum TTC de cent vingt-deux millions six cent vingt mille sept cent cinquante-six (122 620 756) Francs CFA
Avec un délai de validité : année budgétaire 2024

LOT 06 : (ROUTES EN TERRE – CATEGORIE T3 OU T4)

Montant Prévisionnel : 99 349 970 F CFA									
0,85M=78 201 675 F CFA				1,15M=105 802 267 F CFA					
N° PLIS	SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F CFA		Correction opérée en plus ou moins-value		MONTANT CORRIGE FCFA		Appréciation générale	RANG
		MIN FCFA	MAX FCFA	Minimum	Maximum	MINIMUM	MAXIMUM		
1	ENTREPRISE ESPOIR SARL	57 803 989 HT 68 208 707 TTC	68 029 986 HT 80 275 383 TTC	Néant	Néant	-	-	Conforme	1 ^{er}
2	CEFA	57 841 051 HT 68 252 440 TTC	69 601 314 HT 82 129 551 TTC	Néant	Néant	-	-	NON Conforme L'intitulé de l'objet de l'appel d'offre dans la lettre de soumission de l'entreprise n'est pas conforme à celui du DAO	
3	GBEC SARL	56 779 989 HT	68 249 986 HT	Néant	Néant	-	-	NON Conforme Le Camion-citerne à eau ≥20 000 immatriculé 7949 E1 03 au nom de TRAORE Fanta n'est ni pour le titulaire ni une mise à disposition pour l'entreprise. Les Deux (02) Chefs d'équipe ouvrage ont des diplômes de C.A.P en maçonnerie-construction au lieu d'ATGC / ATR ou BEP Génie Civil Les Deux (02) Chefs d'équipe terrassement ont des diplômes de C.A.P en maçonnerie - construction au lieu d'ATGC / ATR ou BEP Génie Civil	
Attributaire		<p>ENTREPRISE ESPOIR SARL pour un montant minimum HTVA de cinquante-sept millions huit cent trois mille neuf cent quatre-vingt-neuf (57 803 989) Francs CFA et un montant minimum TTC de soixante-huit millions deux cent huit mille sept cent sept (68 208 707) Francs CFA</p> <p style="text-align: center;">Et</p> <p>D'un montant maximum HTVA de soixante-huit millions vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-six (68 029 986) Francs CFA et un montant maximum TTC de quatre-vingt millions deux cent soixante-quinze mille trois cent quatre-vingt-trois (80 275 383) Francs CFA Avec un délai de validité : année budgétaire 2024</p>							

LOT 07 : (ROUTES EN TERRE – CATEGORIE T3 OU T4)

Montant Prévisionnel : 115 059 433 F CFA									
0,85M=90 288 758 F CFA				1,15M=122 155 379 F CFA					
N° PLIS	SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F CFA TTC		Correction opérée en plus ou moins-value		MONTANT CORRIGE FCFA-TTC		Appréciation générale	RANG
		MIN FCFA-TTC	MAX FCFA-TTC	Minimum	Maximum	MINIMUM	MAXIMUM		
1	ECONBA	77 341 472	91 897 840	Néant	Néant	-	-	Conforme	4 ^{ème}
2	NGS AFRIQUE	75 564 334	91 888 918	Néant	Néant	-	-	Conforme Déjà attributaire du lot 3	1 ^{er}
3	DORIF TECHNOLOGIE/ PRENIUM CONSTRUCTION	76 920 212	92 846 265	Néant	Néant	-	-	Conforme	3 ^{ème}
4	PRESTA TOPO	75 676 036	91 291 044	Néant	Néant	-	-	Conforme	2 ^{ème}
5	SOGESB-SARL	77 639 377	94 364 722	Néant	Néant	-	-	Conforme	5 ^{ème}
6	PRESSEMEX-SOMETA SARL	78 931 076	95 507 345	Néant	Néant	-	-	NON Conforme -Un seul chef de chantier fourni au lieu de deux chefs prescrits dans le DAO. -Un seul chef d'équipe	

Résultats provisoires

									ouvrage fourni au lieu de deux chefs prescrits dans le DAO. -Un seul chef d'équipe terrassement fourni au lieu de deux chefs prescrits dans le DAO.
Attributaire		<p>PRESTA TOPO pour un montant minimum HTVA de soixante-quatre millions cent trente-deux mille deux cent trente-quatre (64 132 234) Francs CFA et un montant minimum TTC de soixante-quinze millions six cent soixante-seize mille trente-six (75 676 036) Francs CFA</p> <p style="text-align: center;">Et</p> <p>D'un montant maximum HTVA de soixante-dix-sept millions trois cent soixante-cinq mille deux cent quatre-vingt-douze (77 365 292) Francs CFA et un montant maximum TTC de quatre-vingt-onze millions deux cent quatre-vingt-onze mille quarante-quatre (91 291 044) Francs CFA</p> <p>Avec un délai de validité : année budgétaire 2024</p>							

LOT 08 : (ROUTES EN TERRE – CATEGORIE T3 OU T4)

Montant Prévisionnel : 170 488 140 F CFA		0,85M=133 858 292 F CFA		1,15M=181 102 395 F CFA					
N° PLIS	SOUMISSIONNAIRE	Montant Lu en F CFA		Correction opérée en plus ou moins-value		MONTANT CORRIGE FCFA		Appréciation générale	RANG
		MIN FCFA	MAX FCFA	Minimum	Maximum	MINIMUM	MAXIMUM		
1	TROUSMA	95 294 040 HT 112 446 967 TTC	115 617 550 HT 136 428 709 TTC	Néant	Néant	-	-	Conforme	2 ^{ème}
2	MASSOUDE.K INTERNATIONAL SARL	97 242 274 HT 114 745 883 TTC	117 246 824 HT 138 351 252 TTC	Néant	Néant	-	-	Conforme	3 ^{ème}
3	GBEC SARL	98 076 376 HT	119 845 470 HT	Néant	Néant	-	-	NON Conforme Le Camion-citerne à eau ≥20 000 immatriculé 7949 E1 03 au nom de TRAORE Fanta n'est ni pour le titulaire ni une mise à disposition pour l'entreprise. Les Deux (02) Chefs d'équipe ouvrage ont des diplômes de C.A.P en maçonnerie-construction au lieu d'ATGC / ATR ou BEP Génie Civil Les Deux (02) Chefs d'équipe terrassement ont des diplômes de C.A.P en maçonnerie -construction au lieu d'ATGC / ATR ou BEP Génie Civil	
4	ALBASSIT INTERNATIONAL SARL	93 685 645 HT	114 980 494 HT	Néant	Néant	-	-	Conforme Déjà attributaire du lot 1	1 ^{ER}
Attributaire		<p>TROUSMA pour un montant minimum HTVA de quatre-vingt-quinze millions deux cent quatre-vingt-quatorze mille quarante (95 294 040) Francs CFA et un montant minimum TTC de Cent douze millions quatre cent quarante-six mille neuf cent soixante-sept (112 446 967) Francs CFA</p> <p style="text-align: center;">Et</p> <p>D'un montant maximum HTVA de cent quinze millions six cent dix-sept mille cinq cent cinquante (115 617 550) Francs CFA et un montant maximum TTC de cent trente-six millions quatre cent vingt-huit mille sept cent neuf (136 428 709) Francs CFA</p> <p>Avec un délai de validité : année budgétaire 2024</p>							

LOT 09 : (ROUTES EN TERRE – CATEGORIE T3 OU T4)

Montant Prévisionnel : 124 660 560 F CFA		0,85M=97 195 715 F CFA		1,15M=131 500 085 F CFA					
N° PLIS	SOUMISSIONNAIRE	Montant Lu en F CFA		Correction opérée en plus ou moins-value		MONTANT CORRIGE FCFA		Appréciation générale	RANG
		MIN FCFA	MAX FCFA	Minimum	Maximum	MINIMUM	MAXIMUM		
1	MADI DISTRIBUTION SARL	69 723 360 HT 82 273 565 TTC	84 854 200 HT 100 127 956 TTC	Néant	Néant	-	-	NON Conforme -Une (01) Niveleuse fournie au lieu de deux (02) recommandées dans le DAO -Une (01) Pelle chargeuse fournie au lieu de deux	

Résultats provisoires

								(02) recommandées dans le DAO -Camion-Citerne à eau ≥20 000 non fournie	
2	GBTP/WBM	69 125 861 HT 81 568 516 TTC	82 995 826 HT 97 935 075 TTC	Néant	Néant	-	-	Conforme	3 ^{ème}
3	ENTREPRISE ESPOIR SARL	73 502 691 HT 86 733 176 TTC	87 515 864 HT 103 268 720 TTC	Néant	Néant	-	-	Conforme	6 ^{ème}
4	MASSOUDE.K INTERNATIONAL SARL	70 014 616 HT 82 617 247 TTC	84 272 714 HT 99 441 802 TTC	Néant	Néant	-	-	Conforme	5 ^{ème}
5	EXEL TRAVAUX ET SERVICES SARL	68 879 360 HT 81 277 645 TTC	82 474 200 HT 97 319 556 TTC	Néant	Néant	-	-	L'intitulé de l'objet de l'appel d'offres n'est pas conforme dans la lettre d'engagement ; et sur la procuration. - carte grise non fourni du camion benne (11 GM 7023)	
6	YAMTA INTERNATIONAL SARL	68 691 859 HT	82 473 574 HT	Néant	Néant	-	-	Conforme	1 ^{er}
7	G.U.I.D.E SERVICES INTER	69 134 265 HT 81 578 433 TTC	82 931 180 HT 97 858 792 TTC	Néant	Néant	-	-	Conforme	4 ^{ème}
8	SOKEV SARL	69 118 352 HT 81 559 655 TTC	82 847 940 HT 97 760 569 TTC	Néant	Néant	-	-	Conforme	2 ^{ème}
Attributaire		YAMTA INTERNATIONAL SARL pour un montant minimum HTVA de soixante-huit millions six cent quatre-vingt-onze mille huit cent cinquante-neuf (68 691 859) Francs CFA Et D'un montant maximum HTVA de quatre-vingt-deux millions quatre cent soixante-treize mille cinq cent soixante-quatorze (82 473 574) Francs CFA Avec un délai de validité : Année budgétaire 2024							

Appel d'offres ouvert N°2024/002/MATDS/ R-SUO /GVT-G/SG du 09/01/2024 pour les travaux d'entretien courant du réseau classe, des routes bitumées de l'année 2024 dans la région du Sud-Ouest ;
 Publication de l'avis : **Revue des Marchés Publics N° 3794 du 17 Janvier 2024** ;
 Financement : **Fonds Spécial Routier, Gestion 2024** ;
 Référence de la convocation de la CRAM : **N°2024/003/MATDS/ R-SUO /GVT-G/SG/CRAM du 15 Février 2024** ;
 Nombre de plis reçus : **Neuf (09)** ; Nombre de soumissions : **quatorze (14)** ;
 Nombre de plis reçus hors délai : **zéro (0)** ; Dates d'ouverture et de délibération : **19/02/2024 et 29/03/2024**
ROUTES BITUMÉES CATEGORIE T3 ou T4

LOT 01 : ROUTES BITUMÉES CATEGORIE T3 ou T4

NB : L'Entreprise E.N.W ayant soumissionné au lot1, est suspendue de toute participation à la commande publique par décision N°2023-D0052/ARCOP/ORD du 27 juillet 2023, donc écarté pour la suite de la procédure.

Montant Prévisionnel : 171 394 475 F CFA				0,85M=135 326 318 F CFA				1,15M=183 088 548 F CFA	
N° PLIS	SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F CFA TTC		Correction opérée en plus ou moins-value		MONTANT CORRIGE FCFA-TTC		Appréciation générale	RANG
		MIN FCFA-TTC	MAX FCFA-TTC	Minimum	Maximum	MINIMUM	MAXIMUM		
1	Raph'Yam BTP	113 233 912	136 878 445	Néant	Néant	113 233 912	136 878 445	Conforme	2 ^{ème}
2	SOGESB- SARL	125 524 412	153 247 515	Néant	Néant	125 524 412	153 247 515	Conforme	3 ^{ème}
3	Société Ognanli pour la Construction et l'Aménagement	114 929 498	139 384 373	Néant	Néant	114 929 498	139 384 373	Non Conforme -Insuffisance d'expérience global du conducteur des travaux 4 ans au lieu de 5 ans exigé dans le DAO -Reçu d'achat non fourni	
4	ENTREPRISE KOGLAMOGO	106 944 486	136 365 107	+5 192 000	Néant	112 136 486	136 365 107	Conforme Erreur de sommation sur le	1 ^{er}

Résultats provisoires

								montant minimum entraînant une variation de 4,63%	
5	GROUPEMENT D'ENTREPRISE Bureau d'Etude Technique /LOGIC SARL	112 194 105	136 555 132	+1 763 131	+2 203 782	113 957 131	138 758 914	Non Conforme	<p>1-l'intitulé de l'objet de l'appel d'offre n'est pas conforme (autre que Routes Bitumées), l'appel d'offres ouverts N°2024-001-/MATD/R-SUO/GVT du 9 janvier 2024(marché à ordre de commande) pour les travaux d'entretien courant du réseau classé, des pistes rurales et des travaux par la méthode de Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) de l'année 2024 dans la région du sud-ouest(Routes Bitumées LOT1) sur la garantie de soumission au lieu de l'appel d'offres ouverts N°2024-002-/MATDS/R-SUO/GVT/SG du 9 janvier 2024 pour les travaux d'entretien courant du réseau classé, des routes bitumées de l'année 2024 dans la région du sud-ouest ,LOT1 pour l'accord du groupement B.E.T / LOGIC SARL, la procurement a été établie pour les pistes rurales et non pour les routes bitumées. Imprécision du lot dans la lettre de soumission de l'offre.</p> <p>2-item bordereau des prix lu en lettre différent du montant lu en chiffre de la tâche 901(point à temps route bitumées) entraînant une variation de</p>

Résultats provisoires

									1,54% sur le montant minimum et 1,58% sur le montant maximum	
Attributaire		<p>ENTREPRISE KOGLAMOGO pour un montant minimum HTVA de quatre-vingt-quinze millions trente mille neuf cent vingt (95 030 920) Francs CFA et un montant minimum TTC de Cent douze millions cent trente-six mille quatre cent quatre-vingt-six (112 136 486) Francs CFA</p> <p style="text-align: center;">Et</p> <p>D'un montant maximum HTVA de cent quinze millions cinq cent soixante-trois mille six cent cinquante (115 563 650) Francs CFA et un montant maximum TTC de cent trente-six millions trois cent soixante-cinq mille cent sept (136 365 107) Francs CFA</p> <p>Avec un délai de validité : année budgétaire 2024</p>								
LOT 02 : ROUTES BITUMÉES CATEGORIE T3 ou T4										
Montant Prévisionnel : 155 741 430 F CFA				0,85M=122 095 932 F CFA				1,15M=165 188 614 F CFA		
N° PLIS	SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F CFA TTC		Correction opérée en plus ou moins-value		MONTANT CORRIGE FCFA-TTC		Appréciation générale	RANG	
		MIN FCFA-TTC	MAX FCFA-TTC	Minimum	Maximum	MINIMUM	MAXIMUM			
1	GCS	105 781 482	127 801 853	Néant	Néant	105 781 482	127 801 853	Conforme	3 ^{ème}	
2	Raph'Yam BTP	102 931 776	124 393 306	Néant	Néant	102 931 776	124 393 306	Conforme	2 ^{ème}	
3	EGKOF	102 661 562	124 285 453	Néant	Néant	102 661 562	124 285 453	Conforme	1 ^{er}	
Attributaire		<p>EGKOF pour un montant minimum HTVA de quatre-vingt-sept millions mille trois cent vingt-quatre (87 001 324) Francs CFA et un montant minimum TTC de Cent deux millions six cent soixante-un mille cinq cent soixante-deux (102 661 562) Francs CFA</p> <p style="text-align: center;">Et</p> <p>D'un montant maximum HTVA de cent cinq millions trois cent vingt-six mille six cent cinquante-cinq (105 326 655) Francs CFA et un montant maximum TTC de cent vingt-quatre millions deux cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent cinquante-trois (124 285 453) Francs CFA</p> <p>Avec un délai de validité : année budgétaire 2024</p>								
LOT 03 : ROUTES BITUMÉES CATEGORIE T3 ou T4										
NB : L'Entreprise E.N.W ayant soumissionné au lot3, est suspendue de toute participation à la commande publique par décision N°2023-D0052/ARCOP/ORD du 27 juillet 2023, donc écarté pour la suite de la procédure.										
Montant Prévisionnel : 216 501 110 F CFA				0,85M=169 670 782 F CFA				1,15M=229 554 588 F CFA		
N° PLIS	SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F CFA TTC		Correction opérée en plus ou moins-value		MONTANT CORRIGE FCFA-TTC		Appréciation générale	RANG	
		MIN FCFA-TTC	MAX FCFA-TTC	Minimum	Maximum	MINIMUM	MAXIMUM			
1	GROUPEMENT TLM Multi services / ETS.THIAM ET FRERES S.A.R. L	143 870 047	174 280 048	Néant	Néant	143 870 047	174 280 048	Non Conforme Chiffre d'affaires non fourni		
Attributaire		Néant								
LOT 04 : ROUTES BITUMÉES CATEGORIE T3 ou T4										
Montant Prévisionnel : 168 144 805 F CFA				0,85M=131 257 593 F CFA				1,15M=177 583 802 F CFA		
N° PLIS	SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F CFA TTC		Correction opérée en plus ou moins-value		MONTANT CORRIGE FCFA-TTC		Appréciation générale	RANG	
		MIN FCFA-TTC	MAX FCFA-TTC	Minimum	Maximum	MINIMUM	MAXIMUM			
1	GCS	111 175 918	134 574 398	-849 600	-1 062 000	110 326 318	133 512 398	Conforme Discordance du Prix unitaire de la tâche 901a dans le bordereau des prix unitaire: Lire 10000 FCFA en lettre dans le bordereau des prix au lieu de 11000 FCFA en chiffre entraînant une variation de	2 ^{ème}	

Résultats provisoires

								0,77% sur le montant minimum et 0.79% sur le maximum	
2	GROUPEMENT TLM Multi services / ETS.THIAM ET FRERES S.A.R.L	111 145 574	134 330 019	Néant	Néant	111 145 574	134 330 019	Conforme	5 ^{ème}
3	EGKOF	110 782 572	134 230 216	Néant	Néant	110 782 572	134 230 216	Conforme	4 ^{ème}
4	ENTREPRISE KOGLAMOGO	109 460 972	133 345 216	Néant	Néant	109 460 972	133 345 216	Conforme Déjà Attributaire du Lot 1	1 ^{er}
5	GROUPE SISSIMA- SIKODOUIN	110 402 263	133 754 829	Néant	Néant	110 402 263	133 754 829	Conforme	3 ^{ème}
Attributaire		<p>GCS pour un montant minimum HTVA de quatre-vingt-treize millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent quatre-vingt (93 496 880) Francs CFA et un montant minimum TTC de Cent dix millions trois cent vingt-six mille trois cent dix-huit (110 326 318) Francs CFA</p> <p style="text-align: center;">Et</p> <p>D'un montant maximum HTVA de cent treize millions cent quarante-six mille cent (113 146 100) Francs CFA et un montant maximum TTC de cent trente-trois millions cinq cent douze mille trois cent quatre-vingt-dix-huit (133 512 398) Francs CFA</p> <p>Avec un délai de validité : année budgétaire 2024</p>							

Demande de prix N°2024-01/RSUO/PPON/C-BSR relative aux travaux de construction d'un bloc de trois salles de classes +bureau+ magasin (électrifié) et un bloc de latrines à trois postes à Kankaniblé au profit de la commune de Bousséra.
 FINANCEMENT : Budget Communal (transfert MENAPLN) GESTION 2024 ; DATE DE DEPOUILLEMENT : 04 avril 2024 ;
 Quotidien n° 3843 du Mardi 26 Mars 2024 ; Nombre de concurrents : 03 plis.

LOT Unique

SOUSMISSIONNAIRES	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Rang	Délai d'exécution	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
COLOSSAL SARL	-----	-----	-----	-----	-		Erreur au niveau de l'Objet du marché (au lieu de commune de Bousséra, les offres étaient destinées au conseil régional) donc offre non conforme
CBCOD	32 661 714	38 540 823	-----	43 399 254	1er	90 Jours	-Erreur au niveau de II/l'item 2.6 (au lieu de dix mille en chiffre lire cent mille en lettre) -Erreur au niveau de IV/l'item 4.1 (au lieu de cinquante mille en chiffre lire cinq cent mille en lettre) Soit une variation de 12.60 % Conforme
E GE TA F Consortium Sarl	37 666 228	44 446 149	-	-	2ème	90 Jours	Conforme
Attributaire :	L'entreprise CBCOD pour un montant de quarante-trois millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent cinquante-quatre (43 399 254) FCFA en TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) Jours.						

RECTIFICATIF DE SYNTHESE DE LA DEMANDE DE PRIX 2024-03/RSUO/PPON/CU-G/M/PRM DU 8 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES A YOUMPI **publié dans le quotidien N°3865 du jeudi 25 avril 2024**
 FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL/GESTION 2024 ; PUBLICATION DE L'AVIS : N°3841 du Vendredi 22 Mars 2024 ;
 DATE DE CONVOCATION DE LA CCAM : le vendredi 5 avril 2024 ; DATE DE DEPOUILLEMENT : le vendredi 5 avril 2024 ;
 NOMBRE DE CONCURRENTS : 04.

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU en FCFA		MONTANT CORRIGE en FCFA		OBSERVATIONS	CLASSEMENT
	HT	TTC	HT	TTC		
LIMANIA SERVICE	15 676 100	18 497 798	15 676 100	18 497 798	<p style="text-align: center;">Non conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> - une photocopie légalisée du diplôme du chef de chantier non conforme parce qu'il présente une partie illisible. ce qui n'a pas permis à la CCAM d'apprécier ledit document à sa juste valeur ; - la facture N°0152/MIT ne comporte pas de cachet du vendeur ; - l'entreprise a utilisé les mêmes matériels pour le Marché n°2024-04/RSUO/PPON/CU-G/M/PRM DU 8 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MATERNITE DU SECTEUR N°8 DE GAOUA; -la date de délivrance de l'attestation de situation cotisante n'est pas celle portée sur l'attestation de soumission aux 	Non classé

Résultats provisoires

					marchés publics ; -le numéro de référence de l'attestation de situation cotisante est antérieure à la date de signature de ladite pièce ; - l'Agrément technique de l'entreprise ne couvre pas la région du sud-ouest.	
PACO BTP Sarl	15 041 450	17 748 911	15 449 450	18 320 321	Conforme Item 2.2 : lire 130 000 F CFA en lettre dans le bordereau de prix unitaire au lieu de 110 000 F CFA en chiffres. Ce qui a entraîné une augmentation de +408 000 F CFA dont une variation de 2,22% de son offre financière	1 ^{er}
YAMTA INTERNATIONAL Sarl	16 032 780	-	16 032 780	-	Conforme	2 ^{ème}
NAKO BTP	15 909 875	-	15 909 875	-	Non conforme Attestation de disponibilité de tout le personnel non fourni	Non classé
ATTRIBUTAIRE : PACO BTP Sarl pour un montant de quinze millions quatre cent quarante-neuf mille quatre cent cinquante (15 449 450) francs CFA HT et dix-huit millions trois cent vingt mille trois cent vingt un (18 320 321) F CFA TTC et un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.						

RECTIFICATIF DE SYNTHÈSE DE LA DEMANDE DE PRIX 2024-04/RSUO/PPON/CU-G/M/PRM DU 8 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MATERNITE DU SECTEUR N°8 DE GAOUA publié dans le quotidien N°3865 du jeudi 25 avril 2024
FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL/GESTION 2024. **PUBLICATION DE L'AVIS** : N°3841 du Vendredi 22 Mars 2024.
DATE DE CONVOCATION DE LA CCAM : le vendredi 5 avril 2024.
DATE DE DEPOUILLEMENT : le vendredi 5 avril 2024. **NOMBRE DE CONCURRENTS** : 03

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU en FCFA		MONTANT CORRIGE en FCFA		OBSERVATIONS	CLASSEMENT
	HT	TTC	HT	TTC		
LIMANIA SERVICE	33 477 970	39 504 005	33 477 970	39 504 005	Non conforme - la facture N°0152/MIT ne comporte pas de cachet du vendeur ; - l'attestation de soumission aux marchés publics comporte des surcharges ; -la date de délivrance de l'attestation de situation cotisante n'est pas celle portée sur l'attestation de soumission aux marchés publics. -le numéro de référence de l'attestation de situation cotisante est antérieure à la date de signature de ladite pièce. - l'entreprise a utilisé les mêmes matériels pour le Marché n° 2024-03/RSUO/PPON/CU-G/M/PRM DU 8 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES A YOUMPI. - l'Agrément technique de l'entreprise ne couvre pas la région du sud-ouest.	Non classé
PACO BTP Sarl	34 448 355	40 649 059	33 978 355	40 094 459	Conforme Item 8.1 : lire 8 000 F CFA en lettres au lieu de 10 000 F CFA en chiffres sur le bordereau de prix unitaire. Ce qui a entraîné une baisse de -469 700 F CFA HT dont une variation de -1,36% de l'offres financière.	2 ^{ème}
YAMTA INTERNATIONAL Sarl	34 102 251	-	33 432 251	-	Conforme -Double inscription de l'item 3.5 sans incidence financière. -item 4.1 : lire 268m2 x 6000 F CFA = 1 608 000 F CFA au lieu de 268m2 x 6000 F CFA = 2 278 000 F CFA. Ce qui a entraîné une baisse de - 670 000 F CFA HT dont une variation de -1,96 % de l'offre financière.	1 ^{er}

ATTRIBUTAIRE : YAMTA INTERNATIONAL Sarl pour un montant de trente-trois millions quatre cent trente-deux mille Deux-cent cinquante un (33 432 251) francs CFA HT et un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

Résultats provisoires

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE GAOUA

Demande de prix N°2024-06/MSHP/SG/CHR-G/DG/PRM du 05/04/2024 pour l'achat de réactifs et consommables de laboratoire au profit du Centre hospitalier régional de Gaoua au titre de l'exercice 2024.

Financement : Budget du CHR Gaoua, Exercice 2024 ; Date de dépouillement : 22 avril 2024 ;

Publication : Quotidien de la Revue des Marchés publics N° 3856 du vendredi 12 avril 2024, page 49 ; Nombre de plis : 05.

N°	Soumissionnaire	Montants lus en francs CFA	Montants corrigés en francs CFA HTVA	Rang	Observations
1	SCIENCE MODERNE 24 SARL	Min : 9 265 839 TTC Max : 14 503 505 TTC	Min : 9 265 816 Max : 14 503 461	1 ^{er}	Offre conforme Les corrections : * ADDITIFS D'IDENTIFICATION : - Prix unitaire de l'item 9 est 37 175 F en lettre et non 37 195 F en chiffre * CONSOMMABLES & REACTIFS DE COLORATION : - Montant maximum de l'item 2 est 57 860 F et non 57 859 F - item 11 : montant minimum est 198 373 F et non 198 374 F et maximum est 283 390 F et non 283 392 F - item 12 : montant minimum est 19 482 F et non 19 483 F et maximum est 32 470 F et non 32 472 F.
2	MERVEILLE DISTRIBUTION INTERNATIONAL SARL	Min : 10 158 980 HTVA Max : 14 977 760 HTVA	Min : 10 098 980 Max : 14 887 760	-	Offre écartée car l'attestation de situation fiscale (ASF) n'est pas timbrée. Correction : CONSOMMABLES & REACTIFS DE COLORATION Prix unitaire de l'item 11 est 20 000 F en lettre et non 25 000 F en chiffre
3	O-MEGA SERVICE	Min : 9 362 000 HTVA Max : 13 713 000 HTVA	Min : 9 194 500 Max : 13 385 500	-	Offre non conforme car anormalement basse. Avec : M = 15 887 607 FCFA Offre inférieure = 13 504 466 FCFA HTVA (soit 0,85 x M). Corrections suivantes : * ADDITIFS D'IDENTIFICATION - prix unitaires des items 5 et 6 : 75 000 F en lettre et non 175 000 F en chiffre. - Items 8 et 9 ont été omis par le soumissionnaire dans sa facture * SEROLOGIE-IMMUNOLOGIE - prix unitaire 8 : 17 000 F en lettre et non 17 500 F en chiffre. Ce qui induit une variation à la baisse du montant minimum de 1,79% et du montant maximum de 2,39%.
4	SERVICE BIO-MEDICAL PLUS SARL	Min : 9 538 500 TTC Max : 14 028 000 TTC	Min : 9 538 500 Max : 14 028 000	3 ^{ème}	Offre conforme
5	UNIVERS BIO-MEDICAL	Min : 9 422 955 TTC Max : 14 200 365 TTC	Min : 9 455 665 Max : 14 200 365	2 ^{ème}	Offre conforme Correction : ADDITIFS D'IDENTIFICATION Item 3 : Quantité minimum est 2 et non 1
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE		<p>Vu le budget prévisionnel (17 000 000 FCFA TVA), la commission a décidé de faire une augmentation de 14,66% des quantités maximums des items suivants :</p> <p>* SEROLOGIE-IMMUNOLOGIE : + 10 pour l'item 1 ; + 30 pour l'item 4 ; + 5 pour l'item 7 ; + 15 pour l'item 8.</p> <p>* SERUM DE GROUPE : + 25 pour les items 1 et 2 ; + 34 pour l'item 3 ; + 40 pour l'item 4.</p> <p>* CONSOMMABLES : +5 pour les items 1 et 2.</p> <p>Le montant maximum obtenu après ajustement s'élève à 16 629 461 FCFA HTVA</p> <p>L'attributaire provisoire est SCIENCE MODERNE 24 SARL pour un montant minimum de neuf millions deux cent soixante-cinq mille huit cent seize (9 265 816) francs CFA HTVA et un montant maximum de seize millions six cent vingt-neuf mille quatre cent soixante et un (16 629 461) francs CFA HTVA, avec un délai d'exécution qui est l'année budgétaire 2024 pour le contrat et trente (30) jours pour chaque commande.</p>			



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 35 à 43**
- * **Marchés de Travaux** **P. 44 à 46**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 47 à 49**

Fournitures et Services courants

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM)

Acquisition et installation de matériels de bureau au profit de l'ENAM.

Avis de Demande de prix
N°2024-09/ENAM/DG/PRM du 30/04/2024
Financement : Budget ENAM, gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2024, de l'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM).

L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet acquisition et installation de matériels de bureau au profit de l'ENAM tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration. Les fournitures sont décomposées en un (01) lot unique et intitulé comme suit :

Lot unique : Acquisition et installation de matériels de bureau au profit de l'ENAM ;

Le délai de livraison du contrat ne saurait excéder trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des marchés publics de l'ENAM sis au premier étage aile droite, 6ème porte à gauche de l'immeuble abritant la Direction Générale, dans l'enceinte de l'ENAM/ 03 BP 7024 Ouaga 03/Tél. 25 31 42 64 ; Fax : 25 30 66 11.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne

Responsable des marchés publics de l'ENAM sis au premier étage de l'immeuble abritant la Direction Générale, dans l'enceinte de l'ENAM, /03 BP 7024 Ouaga 03/Tél. 25 31 42 64 ; Fax : 25 30 66 11, Rue des Sciences, premier étage de de l'immeuble abritant la Direction Générale, aile droite, 6ème porte à gauche, moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès de l'Agence Comptable de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM).

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des marchés publics de l'ENAM/03 BP 7024 Ouaga 03/Tél. 25 31 42 64 ; Fax : 25 30 66 11, Rue des Sciences, premier étage de de l'immeuble abritant la Direction Générale, aile droite, 6ème porte à gauche. au plus tard **07/05/2024 à 9 heures 00 T.U.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Budget prévisionnel :
Lot unique : Vingt millions cinq cent mille (20 500 000) FCFA TTC ;

La Personne Responsable des Marchés
Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Bakiébié YAMEOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

Prestations de cocktails au profit de l'ENAM.

**Avis de Demande de prix
N°2024-08/ENAM/DG/PRM du 30 Avril 2024 pour les
Financement : Budget ENAM, gestion 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de l'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM).

L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la prestation de cocktails au profit de l'ENAM tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les prestations de cocktails sont décomposées en un (01) lot unique :

Lot unique : Prestation de cocktails au profit de l'ENAM.

Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2024.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des marchés publics de l'ENAM sis au premier étage aile droite, 6ème porte à gauche de l'immeuble abritant la Direction Générale, dans l'enceinte de l'ENAM/ 03 BP 7024 Ouaga 03/Tél. 25 31 42 64 ; Fax : 25 30 66 11.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des marchés publics de l'ENAM sis au premier étage de l'immeuble abritant la Direction Générale, dans l'enceinte de l'ENAM, /03 BP 7024 Ouaga 03/Tél. 25 31 42 64 ; Fax : 25 30 66 11, Rue des Sciences, premier étage de de l'immeuble abritant la Direction Générale, aile droite, 6ème porte à gauche, moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès de l'Agence Comptable de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM).

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cents mille (500 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des marchés publics de l'ENAM/03 BP 7024 Ouaga 03/Tél. 25 31 42 64 ; Fax : 25 30 66 11, Rue des Sciences, premier étage de de l'immeuble abritant la Direction Générale, aile droite, 6ème porte à gauche.

au plus tard le **08/05/2024 à 9 heures 00 T.U.**.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Budget prévisionnel : Quarante millions (40 000 000) F CFA TTC

**La Personne Responsable des Marchés
Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

Bakiébié YAMEOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

Acquisition de fournitures de bureau et d'imprimés au profit du CENOU

Avis de demande de prix:
N° 2024-007/CENOU/DG/PRM du 18/04/2024
Financement : Budget du CENOU, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2024, du Centre national des œuvres universitaires (CENOU).

1. Le Centre national des œuvres universitaires (CENOU) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau et d'imprimés au profit du CENOU, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles n'aient subi aucune sanction sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les prestations sont en trois lots.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours pour chacun des lots 1, 2 et 3.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction générale du Centre national des œuvres universitaires (CENOU), sise à l'entrée, à gauche, de la cité universitaire de Kossodo sur la route de Ziniaré/ Kaya dans le bureau de la Personne responsable des marchés, Tél : 78 85 43 82.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la PRM du CENOU, 1er étage de la Direction générale du CENOU sise dans la cité universitaire de Kossodo 01 BP 1926 Ouagadougou 01, sur présentation d'une quittance (délivrée par l'agence comptable du CENOU sise à Zogona, dans l'enceinte de l'Université Joseph KI-ZERBO) d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) F CFA pour le lot 1 et de vingt mille (20 000) FCFA pour les lots 2 et 3.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de soixante mille (60 000) F CFA pour le lot 1, cent quatre-vingt mille (180 000) F CFA pour le lot 2 et quatre cent vingt mille (420 000) F CFA pour le lot 3 devront parvenir ou être remises, à Ouagadougou au secrétariat de la Personne responsable des Marchés du CENOU à la Direction générale du CENOU, sise dans la cité universitaire de Kossodo, avant **le 13/05/2024 à neuf (09) heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le budget prévisionnel TTC est de :

- deux millions (2 000 000) F CFA pour le lot 1 ;
- six millions (6 000 000) F CFA pour le lot 2;
- quatorze millions (14 000 000) F CFA pour le lot 3.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Yabré Charles DARANKOUM

AACQUISITION DE 12 300 KITS D'INTRANTS D'INSÉMINATION ARTIFICIELLES (IA) POUR BOVINS AU PROFIT DE LA DGPA/CMAP

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°2024-002F/MARAH/SG/DMP DU 23 AVRIL 2024 Prêt/Crédit/don No ° 7308-BF du 29 mai 2023

1. Le Burkina Faso a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage (PRECEL) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de l'acquisition de 12 300 kits d'intrants d'insémination artificielles (IA) pour Bovins au profit de la DGPA/CMAP en un (01) lot unique.
2. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir lesdits intrants d'insémination.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans les « le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI) », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement5.
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau le matin de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et l'après-midi de 13 h 00mn à 16 h 00 mn à l'adresse mentionnée ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement7 non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA pour le lot unique auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie et de la Prospective (MEFP), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en espèce.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél , tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com **le 31/05/2024 à 09 heures 00 minute GMT**, au plus tard. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne le à l'adresse mentionnée ci-dessous : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, , tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com **le 31/05/2024 à 09 heures 00 minute GMT**.
7. Toutes les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de dix millions (10 000 000) F CA pour le lot unique.
- 8.

NB : le Budget prévisionnel est de quatre cent millions (400 000 000) FCFA

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Wendata Raoul KABORE
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

ACQUISITION DE GRANDES CAGES FLOTTANTES ET DE PETITES CAGES FLOTTANTES AU PROFIT DES PROMOTEURS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°2024-005F/MARAH/SG/DMP DU 23/04/2024
Prêt/Crédit/don No ° 7308-BF du 29 mai 2023

1. Le Burkina Faso a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage (PRECEL) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de l'acquisition de grandes cages flottantes et petites cages flottantes au profit des promoteurs. Les acquisitions se décomposées en deux (02) lots distincts comme suit :
 - Lot 1 : Acquisition de grandes cages flottantes au profit des promoteurs ;
 - Lot 2 : Acquisition de petites cages flottantes au profit des promoteurs.
2. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir lesdites cages flottantes.
3. La passation du Marché est conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans les « le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI) », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement5.
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de service le matin de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et l'après-midi de 13 h 00mn à 16 h 00 mn à l'adresse mentionnée ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un jeu complet du dossier d'appel d'offres en français à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement7 non remboursable de Cent mille (100 000) Francs CFA pour le lot 1 et de deux cent mille (200 000) Francs CFA pour le lot 2 auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie et de la Prospective (MEFP), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en espèce.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél , tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com, **le 31/05/2024 à 09 heures 00 minute GMT** au plus tard. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents **le 31/05/2024 à 09 heures 00 minute GMT** à l'adresse mentionnée ci-dessous : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, , tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com.
7. Toutes les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de :
 - Lot1 : Quatre millions (4 000 000) Francs CFA ;
 - Lot 2 : Quinze millions (15 000 000) Francs CFA.
8. Le Budget prévisionnel est de
 - Lot 1 : Cent quarante millions (140 000 000) Francs CFA TTC ;
 - Lot 2 : Cinq cent vingt millions (520 000 000) Francs CFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Wendata Raoul KABORE
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

ACQUISITION DE 1000 KITS DE NOYAUX REPRO-DUCTEURS DE VOLAILLE AU PROFIT DES PROMOTEURS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°2024-006F/MARAH/SG/DMP DU 23 AVRIL 2024 Prêt/Crédit/don N°7308-BF du 29 mai 2023

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage (PRECEL) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de l'acquisition de 1 000 kits de noyaux reproducteurs volaille au profit des promoteurs. Les acquisitions sont décomposées en quatre (4) lots distincts comme suit.
 - Lot 1 : Acquisition de matériaux de construction ;
 - Lot 2 : Acquisition de matériels d'élevage ;
 - Lot 3 : Acquisition d'aliments volailles ;
 - Lot 4 : Acquisition de produits vétérinaires pour la volaille.
2. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir lesdits kits.
3. La passation du Marché est conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans les « le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI) », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement5.
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau le matin de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et l'après-midi de 13 h 30mn à 16 h 00 mn à l'adresse mentionnée ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français à l'adresse mentionnée ci-dessus et contre un paiement7 non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA pour le lot 1, trente mille (30 000) Francs CFA pour chacun des lots 2 et lot 4 et cent mille (100 000) Francs CFA pour le lot 3 auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie et de la Prospective (MEFP), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en espèce.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél , tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com, **le 31/05/2024 à 09 heures 00 minute GMT** au plus tard. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, , tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com **le 31/05/2024 à 09 heures 00 minute GMT GMT.**
7. Toutes les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de :
 - Lot 1 : Neuf millions (9 000 000) Francs CFA ;
 - Lot 2 : Un million (1 000 000) Francs CFA ;
 - Lot 3 : Cinq millions (5 000 000) Francs CFA ;
 - Lot 4 : Huit cent mille (800 000) Francs CFA.

NB : le Budget prévisionnel est de :

- Lot 1 : Trois cent un millions (301 000 000) Francs CFA TTC ;
- Lot 2 : Trente-quatre millions (34 000 000) Francs CFA TTC ;
- Lot 3 : Cent quatre-vingt millions (180 000 000) Francs CFA TTC ;
- Lot 4 : Vingt-sept millions six cent cinquante mille (27 650 000) Francs CFA TTC.

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Wendata Raoul KABORE
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

ACQUISITION DE 2 000 000 DE SOUCHES PERFORMANTES D'ALEVINS AU PROFIT DES PROMOTEURS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°2024-007F/MARAH/SG/DMP DU 23 AVRIL 2024 Prêt/Crédit/don No 7308-BF du 29 mai 2023

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage (PRECEL) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de l'acquisition de 2 000 000 de souches performantes d'alevins au profit des promoteurs en un (01) lot unique.
2. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir lesdites souches performantes.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans les « le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI) », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement5.
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau le matin de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et l'après-midi de 13 h 00mn à 16 h 00 mn à l'adresse mentionnée ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement7 non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA pour le lot unique auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie et de la Prospective (MEFP), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en espèce.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél , tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com, **le 31/05/2024 à 09 heures 00 minute GMT**, au plus tard. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne le à l'adresse mentionnée ci-dessous : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, , tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com **le 31/05/2024 à 09 heures 00 minute GMT GMT.**
7. Toutes les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de dix millions (10 000 000) Francs CFA pour le lot unique.

NB : le Budget prévisionnel est de trois cent cinquante millions (350 000 000) Francs CFA

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Wendata Raoul KABORE
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

ACQUISITION DE 150 RÉFRIGÉRATEURS MÉDICAUX AU PROFIT DES POSTES VÉTÉRINAIRES (PV) ET ZONE D'APPUI TECHNIQUES EN ÉLEVAGE (ZATE) ET 50 CONGÉLATEURS AU PROFIT DES STRUCTURES RÉGIONALES ET PROVINCIALES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°2024-008F/MARAH/SG/DMP STRUCTURES RÉGIONALES ET PROVINCIALES Prêt/Crédit/don No 7308-BF du 29 mai 2023

1. Le Burkina Faso a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage (PRECEL) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de l'acquisition de 150 réfrigérateurs médicaux au profit des PV et ZATE et 50 congélateurs au profit des structures régionales et provinciales en charge de la santé animale. Les acquisitions sont décomposées en deux (02) lots distincts comme suit

- Lot 1 : Acquisition de 150 réfrigérateurs médicaux au profit des postes vétérinaires (PV) et zone d'appui techniques en élevage (ZATE) ;
- Lot 2 : Acquisition de 50 congélateurs au profit des structures régionales et provinciales en charge de la santé animale.

2. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir lesdits équipements.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert national (AON) tel que défini dans les « le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI) », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement 5.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau le matin de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et l'après-midi de 13 h 00mn à 16 h 00 mn à l'adresse mentionnée ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement non remboursable de Cent mille (100 000) Francs CFA pour le lot 1 et cinquante mille (50 000) Francs CFA pour le lot 2. La méthode de paiement sera en espèce.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com., **le 31/05/2024 à 09 heures 00 minute GMT**, au plus tard La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne le à l'adresse mentionnée ci-dessous : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07 ; e-mail : dmpmaah@gmail.com. **le 31/05/2024 à 09 heures 00 minute GMT**

7. Toutes les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de :

- Lot 1 : Quatre millions (4 000 000) Francs CFA
- Lot 2 : Un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA

NB : le Budget prévisionnel est de :

- Lot 1 : Cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA TTC ;
- Lot 2 : Soixante-cinq millions (65 000 000) Francs CFA TTC.

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Wendata Raoul KABORE
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

Entretien et maintenance de matériels informatiques et de groupes électrogènes au profit du MTDPCÉ

Avis de demande de prix à commandes
N° 2024-009/MTDPCE/SG/DMP du 25/04/2024
Financement : Compte trésor N°443410000350 « DG-CPTIC-Coopération II CD

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques.

1. Le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et la maintenance de matériels informatiques et de groupes électrogènes au profit du MTDPCÉ telles que décrites dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration (avoir un agrément technique en matière informatique du domaine 1 catégorie A. pour le lot 1 entretien et maintenance de matériels informatiques au profit du MTDPCÉ).

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : entretien et maintenance de matériels informatiques au profit du MTDPCÉ pour un montant prévisionnel est de (9 900 000) de franc CFA TTC ;
- Lot 2 : entretien et réparation de groupes électrogènes au profit du MTDPCÉ pour un montant prévisionnel est de (1 500 000) de franc CFA TTC.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai du contrat est l'année budgétaire 2024 et le délai d'exécution de chaque commande est quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques sise à l'immeuble Armelle (projet ZACA), 1er étage aile droite, 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél +226 25-49-01-38.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques sise à l'immeuble Armelle (projet ZACA), 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél +226 25-49-01-38 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 1, et dix mille (10 000) F CFA pour le lot 2 auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395 Avenue Ho Chi Minh Tél : 50-32-47-76.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA pour le lot 1 et quarante mille (40 000) francs CFA pour le lot 2 et devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques sise à l'immeuble Armelle (projet ZACA), 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél +226 25-49-01-38, avant **le 13/05/2024 à 09heures 00 mn**. L'ouverture des plis se fera immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Tuinwuma Jules COULIBALY
Chevalier de l'Ordre du Mérite

TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX DIVERS A LA CENTRALE DE KOSSODO

Avis d'Appel d'Offres Ouvert International N° 001/2024/DP/PRCK

1. Cet avis d'appel d'offre ouvert international fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL). Les travaux seront financés sur les ressources propres de la SONABEL et sont estimés à neuf cent soixante-dix-sept millions deux cent quarante-cinq mille cent soixante-dix (977 245 170) F CFA TTC.
2. La SONABEL sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser des travaux de construction et d'extensions diverses. Lesdits travaux sont en lot unique : travaux de voirie et Réseaux Divers à la centrale de Kossodo.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert international tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/ PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la SONABEL, sis au 55 Avenue de la Nation, 01 BP 54 Ouagadougou 01, Tel : 00 226 25 30 61 00; Grégoire TAPSOBA, Chef du projet de renforcement de la centrale de Kossodo (PRCK) e-mail : gregoire.tapsoba@sonabel.bf / secretariat.dg@sonabel.bf / benjamin.gouba@sonabel.bf et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après, Direction des marches 2ème étage l'immeuble COMPAORE Sis côte Ouest du monument des héros Nationaux a Ouaga 2000 01 BP 54 Ouagadougou 01, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures GMT tous les jours ouvrables du lundi au vendredi.
5. Les exigences en matière de qualifications sont : La participation à la concurrence est ouverte à toute personne physique ou morale ou groupement desdites personnes disposant d'un agrément technique de type T4 dans le domaine des travaux publics ou TD au moins dans le domaine des barrages et aménagements hydro agricoles. Autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe. Le délai d'exécution des travaux ne devrait pas excéder 180 jours. Voir le DPAO pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de : trois cent mille (300 000) FCFA ; à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat Département des Marchés sis au troisième étage du nouvel immeuble du siège de la SONABEL. La méthode de paiement sera versement direct en liquidité à la caisse principale du Siège de la SONABEL. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par version papier.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Secrétariat de la Direction des Projets, au 1er étage, 39, avenue Manne KAKA, Zone du bois à l'arrière de la station Total-Zone du Bois à Ouagadougou de la SONABEL au plus tard **le 18/06/2024 à 09 heures 30 minutes GMT** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 18/06/2024 à 09 heures 30 minutes GMT** à l'adresse suivante : Direction des Projets sis, 39 Avenue MANNE-KAKA, Zone du bois à l'arrière de la station Total-Zone du Bois, Salle de réunion du première étage du immeuble.

Le Directeur Général

Souleymane OUEDRAOGO

Réalisation de 151 forages à gros débit sur les sites maraichers des régions d'intervention du PRSA-BF

Avis Appel d'Offres Ouvert National
N°2024-006T/MARAH/SG/DMP du 15 avril 2024

1. **Publicité.** Le présent Appel d'Offre Ouvert National fait suite au plan de passation des marchés publics du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest composante Burkina Faso (PRSA-BF), Exercice 2024.

2. Le Burkina Faso a reçu via le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques un financement à titre de Don IDA N° D921-BF et Accord de Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 pour financer le PRSA-BF, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de services de prestations des travaux de réalisation de 151 forages à gros débit sur les sites maraichers des régions d'intervention du PRSA-BF.

3. Le MARAH, maître d'ouvrage, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Réalisation de 151 forages à gros débit sur les sites maraichers des régions d'intervention du PRSA-BF. Les travaux se décomposent en sept (07) lots comme suit :

- Lot 1 : Réalisation de quarante (40) forages à gros débit dans la région du Nord
- Lot 2 : Réalisation de vingt-cinq (25) forages à gros débit dans la région des Hauts Bassins
- Lot 3 : Réalisation de vingt-deux (22) forages à gros débit dans la région de l'Est
- Lot 4 : Réalisation de vingt un (21) forages à gros débit dans la région du Centre Ouest
- Lot 5 : Réalisation de seize (16) forages à gros débit dans la région du Centre Sud
- Lot 6 : Réalisation de quinze (15) forages à gros débit dans la région de la Boucle du Mouhoun
- Lot 7 : Réalisation de douze (12) forages à gros débit dans la région du Centre Est

NB : Le délai d'exécution est de deux (02) mois pour chaque lot.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet et consulter gratuitement le DAON à l'adresse ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques, sise à l'immeuble dudit Ministère à Ouagadougou 2000, téléphone 51 91 03 79 / 67 46 14 07-Burkina Faso ; E-mail : dmpmarah@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres aux jours ouvrables de 8 heures à 15 heures.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : Entreprises des travaux exerçant dans le domaine de la réalisation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et ayant un agrément technique : Fn2 (minimum) pour les lots 1,2,3 et 4 et Fn1 (minimum) pour les lots 5, 6 et 7.

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres National complet ou le retirer à titre onéreux au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) contre paiement d'une somme non remboursable de : deux cent mille (200 000) F CFA pour chacun des lots 1, 2, 3 et 4 et cent cinquante mille (150

000) F CFA pour chacun des lots 5, 6 et 7 à la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers(DGCMEF) sis au Ministère de l'Economie, des finances et de la Prospective (MEFP), 01 BP 7012 Ouagadougou 01, BF. Les candidats peuvent soumissionner à plusieurs lots, mais aucun candidat ne pourra être attributaire de plus de (02) lots.

8. Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Téléphone 51 91 03 79 / 67 46 14 07- au plus tard **le 31/05/2024 à 09h00 mn** en un (1) original et trois (03) copies obligatoires. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- Lot 1 : Quatre millions quatre cent mille (4 400 000) francs CFA ;
- Lot 2 : deux millions sept cent cinquante mille (2 750 000) francs CFA ;
- Lot 3 : deux millions quatre cent vingt mille (2 420 000) francs CFA ;
- Lot 4 : deux millions trois cent dix mille (2 310 000) francs CFA ;
- Lot 5 : Un millions sept cent soixante mille (1 760 000) francs CFA ;
- Lot 6 : Un millions six cent cinquante mille (1 650 000) francs CFA ;
- Lot 7 : Un millions trois cent vingt mille (1 320 000) francs CFA .

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

11. Le budget prévisionnel est de :

- Lot 1 : quatre cent quarante millions (440 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 2 : deux cent soixante-quinze millions (275 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 3 : deux cent quarante-deux millions (242 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 4 : deux cent trente un million (231 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 5 : cent soixante-seize millions (176 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 6 : cent soixante-cinq millions (165 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 7 : cent trente-deux millions (132 000 000) francs CFA TTC.

12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 31/05/2024 à 09 heures 00 minutes TU**, dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Wendata Raoul KABORE

Chevalier de l'ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Acquisition d'équipements de production au profit des femmes dans les six Directions Régionales de la SONABEL

RECTIFICATIF PORTANT SUR LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis de Demande de Prix (DPX)
N° 03-2024/SONABEL/PEDECEL

Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Fonds Africain de Développement sous la forme d'un prêt et d'un don en vue de financer le coût du Projet d'électrification et de développement des connexions à l'électricité (PEDECEL). La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL), l'organisme d'exécution ou Client, entend utiliser une partie de ces fonds afin de financer la fourniture d'équipement.

1. La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition d'équipements de production au profit des femmes dans les six Directions Régionales de la SONABEL en trois (03) lots :

- lot 1 : acquisition d'équipements de production au profit des femmes dans les six Directions Régionales ;
- lot 2 : acquisition d'équipements de transport au profit des femmes dans les six Directions Régionales ;
- lot 3 : acquisition de matériel d'exploitation au profit des femmes dans les six Directions Régionales.

Le budget prévisionnel de ces acquisitions est de :

- lot 1 : vingt et un millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille (21 594 000) F CFA TTC;
- lot 2 : sept millions quatre-vingt mille (7 080 000) F CFA TTC ;
- lot 3 : seize millions six cent trente-huit mille (16 638 000) F CFA TTC.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le délai d'exécution des prestations ne devra pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix aux secrétariats des Département des Marchés sis au 2ème étage, de l'immeuble COMPAORE, côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000 ou aux adresses mail « jbedel.gouba@sonabel.bf » et « secretariat.dg@sonabel.bf ». Ils peuvent prendre connaissance des documents de la demande de prix aux secrétariats des Département des Marchés sis au 2ème étage, de l'immeuble COMPAORE, côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT, à Ouagadougou.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix aux secrétariats des Département des Marchés sis au 2ème étage, de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA pour le lot 1 et de vingt mille (20 000) F CFA pour les lots 2 et 3, à la caisse siège sise au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises aux secrétariats des Département des Marchés sis au 2ème étage, de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, au plus tard **le 13/05/2024 à 9 heures 00 mn GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1 : 647 000 F CFA ;
- lot 2 : 212 000 F CFA ;
- lot 3 : 490 000 F CFA.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 13/05/2024 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions /rez-de chaussé, de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

7. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

Le Directeur Général

Souleymane OUEDRAOGO

Constitution d'un répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024 de l'Office National des Aires Protégées (OFINAP)

RECTIFICATIF PORTANT SUR LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2024-001M-/SG/OFINAP/PRM**

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) 2024, l'Office National des Aires Protégées (OFINAP) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que l'OFINAP pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture des biens et services et de prestations intellectuelles.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants, et spécialisées dans les domaines ci-après :

I. FOURNITURES

- Lot 1. Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage
- Lot 2. Acquisition de fournitures de bureau
- Lot 3. Acquisition de divers matériels et outillages techniques

II. PRESTATION DE SERVICE

- Lot 4. Locations de salles
- Lot 5. Location de stands
- Lot 6. Entretien et maintenance de matériels informatiques (*)
- Lot 7. Entretien et maintenance de véhicules à deux (02) roues et quatre (04) roues (*)
- Lot 8. Entretien, maintenance et réparation de climatiseurs
- Lot 9. Entretien, maintenance et réparation de groupes électrogènes
- Lot 10. Imprimés et diverses prestations d'imprimerie
- Lot 11. Conception et diffusion d'émissions télévisuelle et radio-phonique
- Lot 12. Gardiennage des locaux
- Lot 13. Entretien et nettoyage des locaux
- Lot 14. Fourniture de pause-café et de déjeuner

III. TRAVAUX

- Lot 15. Travaux de construction, d'aménagement, de réfection, de réhabilitation et de sécurisation
- Lot 16. Suivi contrôle des travaux de construction, d'aménagement, de réfection, de réhabilitation et de sécurisation

NB : *Agrément exigé

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de l'Office National des Aires Protégées au titre de l'année 2024 ».

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur Général de l'Office National des Aires Protégées ;
- Le domaine principal de soumission ;

- Une présentation de l'entreprise, indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- Un certificat de non faillite ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y'a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de l'OFINAP, sise à Somgandé, 01BP 582 Ouagadougou 01 ou de la Personne Responsable des Marchés aux numéros suivants 70 42 68 52 ou 64 62 01 10.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N°2024...../MEEA/SG/OFINAP/PRM en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires à consulter pour les consultations restreintes au profit de l'OFINAP ; domaine à préciser » à l'adresse ci-dessus indiqué au plus tard **le 07/05/2024 à 09 heures 00 minute.**

Une commission siègera pour arrêter la liste des fournisseurs/prestataires par domaine en se basant sur le domaine principal d'intervention des candidats.

8. L'OFINAP se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES

Daouda TRAORE

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'IMPLEMENTATION DES APPLICATIONS WEB ET MOBILE DE GESTION DES NUISIBLES ET DES DENREES STOCKEES AU PROFIT DU PROJET DE RENFORCEMENT DES SERVICES DE PRODUCTION AGRICOLE PAR LE NUMERIQUE (PRSAN)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2024-007M/MARAH/SG/DMP du 04/04/2024

1. Publicité. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics 2024 du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques.

2. Source de financement : Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques a obtenu des fonds dans le cadre du budget de l'Etat-Exercice 2024, afin de financer le projet de Renforcement des Services de Production Agricole par le Numérique (PRSAN), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour le recrutement d'un cabinet pour l'implémentation des applications WEB et mobile de gestion des nuisibles et des denrées stockées au profit du PRSAN.

3. Le cabinet aura pour missions essentielles de :

- Concevoir une plateforme web et mobile interopérable destinée à gérer l'entièreté du processus de gestion des nuisibles ;
- Déployer la plateforme sur les serveurs qui seront dédiés pour exploitation ;
- Créer un compte Play store ou App store pour stocker l'application mobile ;
- Renforcer les capacités techniques des acteurs sur l'utilisation de la plateforme ;
- Assurer la prise en main de la plateforme par les différents acteurs ;
- Assurer le suivi et la maintenance périodique de la plateforme.

Les prestations sont constituées en lot unique comme suit : le recrutement d'un cabinet pour l'implémentation des applications web et mobile de gestion des nuisibles et des denrées stockées au profit du Projet de Renforcement des Services de Production Agricole par le Numérique (PRSAN). Les services du cabinet chargé de l'implémentation des applications web et mobile se résumeront à concevoir et développer ces plateformes conformément aux exigences du cahier des charges.

4. Les livrables attendus de la mission sont :

- Les codes sources de toutes les composantes de la plateforme ;
- les paramètres techniques d'accès à la plateforme applicative (login, mot de passe, configuration des applications, etc.);
- Le manuel d'utilisation ;
- Les guides d'administration générale et d'utilisation des différents modules en support papier et numérique ;
- les rapports d'étapes d'exécution de la prestation sous supports papier et numérique ;
- un rapport général d'exécution de la prestation sous supports papier et numérique.

En tout état de cause le rapport définitif sera validé par un comité conformément au décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID.

5. La durée d'exécution des présentes prestations est fixée à de trois (03) mois soit quatre-vingt-dix (90) jours, y compris les délais de validation de la maquette et des rapports.

6. La Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services notamment :

- une lettre de manifestation d'intérêt ;
- l'adresse complète (localisation, boîte postale, téléphone et adresse électronique) ;
- la présentation du cabinet (Consultant), de ses domaines de compétence, de ses statuts juridiques, de l'effectif et la qualification du personnel permanent ;
- les références des missions similaires (contrats) réalisées au cours des cinq (05) dernières années qui doivent faire ressortir pour chacune (i) l'intitulé de la mission, (ii) l'année de réalisation, (iii) les dates

de début et fin de mission (iv) le montant du contrat. La liste du personnel clé à mobiliser pour l'exécution de la mission ;
- La liste des moyens matériels et logistiques disponibles.

7. Les critères de sélection sont les suivants :
Le consultant (firme) doit avoir une expertise et une expérience avérée dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Cette expérience doit être prouvée par au moins trois (03) prestations de complexité similaire à savoir le développement des plateformes web ou mobile dont au moins deux (02) missions de développement de plateforme web ou mobile dans le domaine agricole, au cours des cinq (05) dernières années (2019- 2023) attestées par des pièces justificatives (les attestations de bonne fin d'exécution et les copies des pages de garde et de signature des contrats).

En outre, le consultant doit avoir à possession un agrément de catégorie D5 ou catégorie unique.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

NB : la complexité similaire s'entend par : ampleur des contrats, nature de la prestation, domaine technique et contexte géographique la source de financement.

8. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions de l'article 70 nouveau du décret N°2023-273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 portant modification du décret 2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

NB : Les présentes prestations seront exécutées au forfait.

Le plus qualifié des consultants sera invité à soumettre ses propositions technique et financière aux fins de la négociation.

9. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Direction des Marchés Publics du Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sise à Ouaga 2000, au rez de Chaussée, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, du lundi au jeudi de 07h30mn à 12h30mn et de 13h à 16h et le vendredi de 07h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30mn.

10. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être rédigés en langue française et présentés sous forme d'un document relié et fournis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels et déposés sous plis fermés, avec la mention suivante : « Manifestation d'intérêt le recrutement d'un cabinet pour l'implémentation des applications web et mobile de gestion des nuisibles et des denrées stockées au profit du Projet de Renforcement des Services de Production Agricole par le Numérique (PRSAN) » au secrétariat de la Direction des marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, Boite postale :03 BP 7010 Ouagadougou 03, Téléphone : 51 91 03 79 / 67 46 14 07 au plus tard **le 16/05/2024 à 09 h 00 mn TU.**

11. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel à manifestation d'intérêt.

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/MARAH**

Wendata Raoul KABORE

Chevalier de l'Ordre du Merite de l'Economie et des Finances

Recrutement d'un consultant pour la mise en place du système de management de la qualité : SMQ ISO 9001

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2024-019/CEGECI/DG/PRM DU 16/04/2024

1. La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics exercice 2024 du Centre de Gestion des Cités (CEGECI).
2. La source de financement est le budget du CEGECI .
3. Les services comprennent la mise en place d'un Système de Management de la Qualité conforme à la norme ISO 9001-2015 au sein du CEGECI. Cette norme indique les exigences à respecter pour que le CEGECI puisse obtenir la certification de qualité. Spécifiquement, il s'agira de :
 - Réaliser le diagnostic qualité et analyser les facteurs clés de succès
 - Sensibiliser et former le personnel
 - Lancer la mise en place du SMQ
 - Mettre en place le Système de Management de la Qualité
 - Former et mettre en œuvre l'audit qualité interne
 - Vérifier et valider le SMQ
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
 - le domaine des activités du candidat,
 - et le nombre d'années d'expérience,
 - les qualifications du candidat dans le domaine des prestations. Avoir notamment une accréditation en cours de validité et la certification en qualité ISO 9001 version 2015 en cours de validité ;
 - les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues au cours des trois (03) dernières années avec l'état ou ses démembrements (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).
6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
7. Une liste de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité coût) ».
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :
Agent de la Personne Responsable des Marchés du Centre de Gestion des Cités sis 88 Avenue de l'Armée, cité an III, Immeuble P, 1er étage, 02 BP 5120 Ouagadougou 02,
Tél. : 51 88 74 21 et aux heures suivantes 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et 13 heures 00 minutes à 16 heures 00 minutes.
9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après Bureau de l'Agent de la Personne Responsable des Marchés du Centre de Gestion des Cités sis 88 Avenue de l'Armée, cité an III, Immeuble P, 1er étage au plus tard le **16/05/2024 à 9h00 minute.**
10. L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis à manifestation d'intérêt

LA DIRECTRICE GENERALE

Gon Tali Martine KY



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

* Marchés de Fournitures et Services courants	P. 50
* Marchés de Travaux	P. 51
* Marchés de Prestations Intellectuelles	P. 52

Fournitures et Services courants

CONSEIL BURKINABE DE L'ANACARDE

Acquisition de petits matériels d'agriculture et d'élevage au profit des producteurs d'anacarde

Avis de demande No 2024-03/MARAH/SG/CBA/DG/PRM
Financement : budget du CBA, exercice 2024

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés, exercice 2024, du Conseil Burkinabè de l'Anacarde (CBA). Le CBA dont l'identification complète est précisée dans les données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de petits matériels d'agriculture et d'élevage au profit des producteurs d'anacarde, tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales en règle vis-à-vis de l'Administration. Les prestations sont fournies en lot unique : acquisition de petits matériels d'agriculture et d'élevage au profit des producteurs d'anacarde, pour un montant prévisionnel de cinquante-sept millions deux cent cinquante mille (57 250 000) F CFA TTC.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Générale du CBA à Bobo-Dioulasso, au 3ème étage, siège du CBA, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 20 98 13 23/ 20 98 23 23 tous les jours et aux heures ouvrables.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) du CBA à Bobo-Dioulasso, au siège du CBA, 3ème étage, moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million sept cent mille (1 700 000) F CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale du CBA avant le **13/05/2024 à 09h00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Xavier BOUMBOUNDI

Travaux d'achèvement du bâtiment de l'état civil + latrine externe dans la commune de Saponé

Avis de demande de prix
N° : 2024-03/RCSD/PBZG/CSPN du 05 mars 2024
Financement : Budget communal – Gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation révisé des marchés publics gestion 2024, de la commune de Saponé.

1. La commune de Saponé lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (B1 minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux sont en lot unique réparti comme suit :
Lot unique : : travaux d'achèvement du bâtiment de l'état civil + latrine externe dans la commune de Saponé.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Montants prévisionnels :

Lot unique : Quatorze millions cinq cent quarante-huit mille deux cent vingt (14 548 220) francs CFA TTC;

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.
 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de de la Personne responsable des marchés.
 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Saponé et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la perception de Saponé. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) devront parvenir ou être remises à l'adresse de la personne responsable des marchés, avant **le 13/05/2024 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des marchés

B. Émile NAGALO

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE LA DIRECTION REGIONALE DU CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DES ENGAGEMENTS FINANCIERS DU SUD OUEST (DRCMEF-SUO) AU TITRE DE L'ANNEE 2024

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°2024-001/MEFP/SG/DGCMEF/DRCMEF-SUO/SGM

1. Dans le cadre de l'exécution de son budget, exercice 2024, la Direction Régionale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers du Sud-Ouest (DRCMEF-SUO) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs / Prestataires que la DRCMEF-SUO pourra consulter et contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défailtants et spécialisées dans les domaines ci-après.

A. Fournitures et équipements

- Lot 1 : Acquisition de consommables informatiques (Agrément technique en informatique exigé) ;
- Lot 2 : Acquisition de fournitures de bureau.

B. Prestations de services

- Lot 1 : Entretien et réparation de matériels informatiques (Agrément technique en informatique exigé) ;
- Lot 2 : Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues (agrément technique exigé) ;
- Lot 3 : Entretien et réparation de véhicules à deux (02) roues ;
- Lot 4 : Prestation de pause-café et déjeuner.

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêts sous pli fermé portant uniquement la mention « Réponse à la manifestation d'intérêt N°2024-01/MEFP/SG/DRCMEF-SUO/SGM du 24 /04/2024 relatif à la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires de la Direction Régionale Du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Sud-Ouest (DRCMEF-SUO) » en précisant le domaine et le lot.

4. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- a- une lettre à manifestation d'intérêts précisant le domaine et lot pour lesquels le candidat manifeste son intérêt ;
- b- une plaquette de présentation de l'entreprise en précisant :
 - le domaine d'activités principales ;
 - les contacts téléphoniques ;
 - les contacts électroniques ;
 - la boîte postale ;
 - nom, prénom et titre du premier responsable de l'entreprise ;
 - la situation géographique (Pays, ville, secteur, quartier, rue....)
- c- une copie de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) précisant clairement les domaines d'activités ;
- d- une copie du N° IFU ;
- e- Une copie légalisée de l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;

5. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès de la DRCMEF du Sud-Ouest sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Service de Gestion des Moyens de la DRCMEF du Sud-Ouest, sis à l'hôtel administratif, non loin de la voie bitumée menant à Batié, tel : 00226 77 84 02 64 aux heures suivantes : 07h30 mn TU à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

7. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le 08/05/2024.. à 09h00 mn**. Une commission interne siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

NB : La DRCMEF-SUO se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

Le Directeur Régional du contrôle des marchés Publics et des engagements financiers du Sud- Ouest

André YEYE
Administrateur des Services Financiers



La célérité dans la transparence